



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

DSAF



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**Direction des services administratifs  
et financiers du Premier ministre**



Direction  
des services  
administratifs  
et financiers

## Les chiffres clés de la DSAF en 2018



**563** agents assurant principalement des fonctions de soutien, avec un taux de féminisation de **46%**



la gestion d'un budget annuel de **1 482 millions d'€** réparti sur quatre programmes

**490** marchés publics actifs

**46 626** transactions relatives à la dépense transitant par le centre de service partagé financier



**3 167** agents gérés par la DSAF

**2 371** actions de formation dispensées



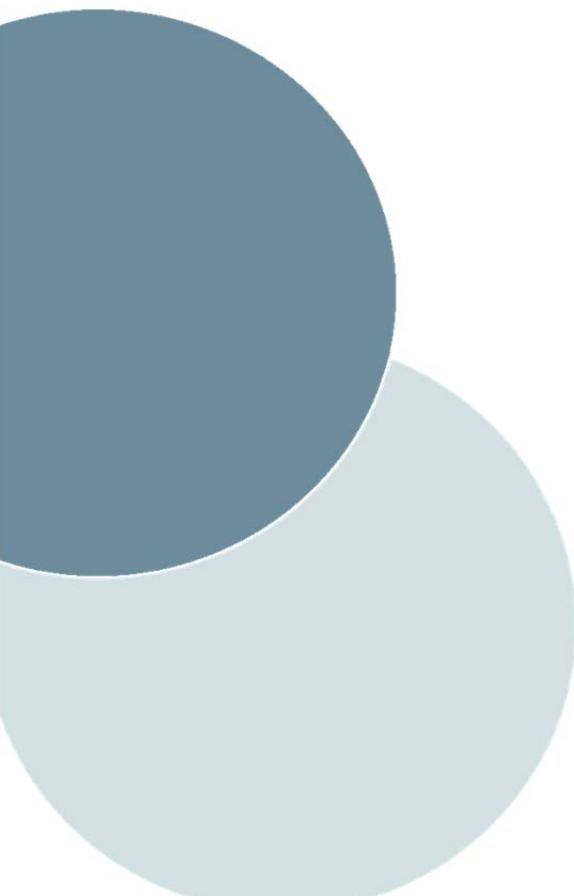
le pilotage de **238** DDI (directions départementales interministérielles)



**2 620** postes informatiques maintenus



un parc immobilier géré de **140 107 m<sup>2</sup>** (surface utile brute) répartis en **26** implantations



## LA DSAF

La direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF) exerce des missions d'administration générale au profit des services du Premier ministre ainsi que des autorités qui lui sont budgétairement rattachées.

Sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement (SGG), la DSAF est notamment chargée de la mise en œuvre de la stratégie de ressources humaines des services du Premier ministre, des affaires financières, de la politique des systèmes d'information, de la stratégie immobilière, de la politique documentaire, de la conduite de projets de modernisation et de la stratégie de développement durable.

### L'année 2018 a notamment été marquée par :

- l'engagement dans la démarche de double labellisation « Egalité-Diversité » ;
- l'achèvement de l'opération Ségur-Fontenoy ;
- les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;
- la publication du livre « l'hôtel de Matignon ».

### Relever ces défis a été l'occasion de mobiliser les quatre valeurs de la DSAF :

- ▶ l'exemplarité ;
- ▶ le sens du service ;
- ▶ l'adaptabilité ;
- ▶ le collectif.



# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>L'EXEMPLARITE .....</b>  | <b>5</b>  |
| 1. La politique de l'Etat employeur exemplaire .....                          | 6         |
| 2. Le développement durable .....   | 12        |
| 3. Les affaires financières .....   | 18        |
| 4. Les affaires juridiques .....  | 29        |
| <b>LE SENS DU SERVICE .....</b>   | <b>33</b> |
| 1. Le soutien SI-Téléphonie .....   | 35        |
| 2. Les opérations de remaniement ministériel .....                            | 38        |
| 3. La santé au travail.....   | 39        |
| 4. L'offre documentaire .....   | 42        |
| 5. Le soutien du périmètre déconcentré .....                                  | 46        |
| <b>L'ADAPTABILITE .....</b>   | <b>49</b> |
| 1. La modernisation du fonctionnement de la DSAF .....                        | 50        |
| 2. L'élaboration du SPSSI et la modernisation des « sites historiques » ..... | 55        |
| 3. Les projets SI .....   | 57        |
| 4. AP 2022 .....  | 61        |
| 5. La dématérialisation .....   | 62        |
| <b>LE COLLECTIF .....</b>   | <b>65</b> |
| 1. Les élections professionnelles .....                                       | 66        |
| 2. L'évènementiel.....  | 69        |
| 3. Le livre Matignon.....   | 72        |
| 4. Les ressources humaines .....  | 73        |
| 5. La feuille de route de la DSAF .....                                       | 78        |
| 6. Les moyens humains et budgétaires.....                                     | 81        |

# TOUS ÉCO RESPONSABLES...

Grâce aux éco-gestes que nous adoptons  
tous les jours, nous contribuons directement  
au développement durable.



## PARTAGEONS NOS VALEURS

- SENS DU SERVICE
- ADAPTABILITÉ
- EXEMPLARITÉ
- COLLECTIF



# L'EXEMPLARITE

---

L'exemplarité de la DSAF s'exprime dans la gestion rigoureuse des moyens dont elle dispose, et dans sa responsabilité sociale et environnementale.

En 2018, cette valeur s'est notamment exprimée au travers de :

- **l'engagement dans la démarche de double labellisation Egalité diversité ;**
- **l'éco attitude des sites Ségur-Fontenoy et Matignon ;**
- **la conduite des affaires financières ;**
- **la protection des données dans le cadre du RGPD.**

The logo for DSAF is located in the bottom left corner. It consists of the letters 'DSAF' in a white, sans-serif font, positioned above a horizontal row of five orange circles. The logo is partially overlaid by a dark blue circular shape on the left and a light blue circular shape below it.

DSAF

# 1. La politique de l'Etat employeur exemplaire

---

## 1.1. La double labellisation Egalite diversité

L'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des axes prioritaires de l'action gouvernementale. A ce titre, les employeurs publics doivent être exemplaires dans la gestion de leurs ressources humaines. Depuis le 10 octobre 2017, conformément aux orientations du Comité interministériel « égalité et citoyenneté » du 6 mars 2015, les services du Premier ministre ont engagé une démarche en vue d'obtenir le double label diversité et égalité professionnelle, délivré par l'AFNOR. Cette démarche constitue un levier de transformation et de professionnalisation de la fonction RH.

La démarche de double labellisation est pilotée par la direction des services administratifs et financiers dans le cadre d'une gouvernance structurée autour de l'instance de gouvernance RH réunissant les cadres dirigeants sous l'égide du secrétaire général du Gouvernement, un comité de pilotage présidé par le directeur des services administratifs et financiers permettant de mobiliser les responsables des différentes entités, un comité de suivi qui associe étroitement les représentants du personnel, ainsi qu'une cheffe de projet labellisation chargée notamment d'animer un réseau de référents égalité-diversité.

Cet engagement s'est traduit, au cours de l'année 2018, par un important travail visant à mettre en œuvre le plan d'action construit sur la base d'un diagnostic établi en janvier 2018 par la société ALTIDEM, qui accompagne les services du Premier ministre.

C'était le 16 avril 2018

Souffrance au travail, conflit,  
isolement, discrimination, agression,  
harcèlement...  
N'attendez pas pour en parler.

Appelez le 0 800 200 286  
(appel gratuit, anonyme et confidentiel).

### Parler pour mieux agir

Souffrance au travail, conflit, isolement, discrimination, agression, harcèlement... Pour en parler, une cellule d'écoute est disponible au 0 800 200 286 (appel gratuit, anonyme et confidentiel).

24h/24, 7 jours/ 7, des professionnels sont disponibles pour écouter, orienter ou proposer un accompagnement personnalisé.

Mis en place par la DASAF, ce nouveau dispositif vise à donner aux agents des services du Premier ministre, souffrant de mal-être au travail ou s'estimant victimes de discrimination, la possibilité de le signaler ou d'en parler, de façon anonyme et confidentielle.

Trois groupes de travail ont été constitués et se sont réunis à partir du mois d'avril 2018 pour approfondir les axes prioritaires du plan d'action : recrutement, formation et communication. Ces travaux, auxquels l'ensemble des services ont contribué, ont permis d'élaborer et de mettre en œuvre un ambitieux programme de formation visant l'ensemble des agents, de l'encadrement et des professionnels RH.

Un plan de communication a été élaboré et une identité visuelle dédiée à la démarche a été créée. Les procédures de recrutement ont été analysées de façon à revoir et harmoniser les pratiques des services dans un but de prévention des discriminations.

Partie intégrante de ce projet, un plan d'action 2018-2021, en partie financé par le FIPHFP sur le fondement d'une nouvelle convention triennale signée le 30 novembre 2018, permet de poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Différentes actions ont été conduites, avec l'appui du Haut fonctionnaire au handicap et à l'insertion, avec l'objectif d'améliorer le taux d'emploi, et en particulier d'emploi pérenne, au sein des services et sensibiliser les agents à cette question.

Dans ce cadre, on peut souligner l'impact très positif, tant pour les personnes accueillies que pour les services mobilisés, du Duoday organisé le 26 avril 2018 en lien avec l'ESAT *la fondation Les amis de l'atelier* et le succès de la semaine européenne pour l'emploi des personnes des handicapées, au cours de laquelle différents évènements ont été organisés (table ronde en présence de Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, théâtre-forum, exposition au centre de documentation d'œuvres d'artistes autistes...), suscitant la participation d'environ 350 agents.

C'était le 28 novembre 2018



### **Théâtre forum - Le travailleur idéal peut-il être handicapé ?**

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, la DSAF a organisé, le 3 décembre une représentation de théâtre forum intitulée "Le travailleur idéal peut-il être handicapé ?". M. Jacques TOUBON, Défenseur des droits, a introduit

l'évènement.

Dans une lettre du 29 novembre 2018, le secrétaire général du Gouvernement a rappelé aux responsables des services les enjeux de la double labellisation, marquant ainsi l'engagement d'une phase plus opérationnelle de la démarche, caractérisée par la mise en œuvre du plan de formation, le lancement de la communication, l'expérimentation de nouvelles procédures de recrutement et l'initiation des travaux relatifs aux feuilles de route Egalité et Diversité qui accompagneront le dossier de candidature aux labels, dont le dépôt est prévu en 2019.

C'était le 26 avril 2018



### Les services du Premier ministre ont participé à l'opération DUODAY

Le jeudi 26 avril 2018, des personnes en situation de handicap ont été accueillies en binôme par des agents qui leur ont fait découvrir leur activité et leur environnement de travail.

L'objectif de l'opération DUODAY, portée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, rattaché au Premier ministre, était de favoriser l'instauration d'une société plus inclusive au bénéfice des personnes porteuses d'un handicap.

Cette action visait en outre à sensibiliser le monde du travail sur ce que l'accueil d'un collègue handicapé peut apporter.

Sur l'ensemble du territoire, les entreprises, associations, services de l'Etat et les collectivités

publiques se sont associés à cette démarche et ont accueilli leurs stagiaires d'un jour.

## 1.2. L'accueil des stagiaires de troisième

**Le 22 mai 2018, le Président de la République a fixé l'objectif de 30 000 stages de qualité proposés aux élèves de troisième issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, cet objectif étant porté à part égale par le secteur public et par le secteur privé.**

**Ainsi, dès l'année scolaire 2018 2019, 15 000 stages de découverte du milieu professionnel devaient être organisés par les services de l'Etat et les services du secteur public hospitalier.**

La circulaire du Premier ministre du 17 juillet 2018 a fixé les objectifs à atteindre dans chaque département et les modalités de mise en œuvre de cet engagement. Au regard du nombre de stagiaires à accueillir dans la région Ile-de-France (3 613), les secrétaires généraux des ministères ont été

sollicités pour contribuer à identifier 1 500 stages à Paris et en proche banlieue. Dans ce cadre, les services du Premier ministre devaient faire montre d'exemplarité pour atteindre objectif minimal de 30 stages par an. La finalité du stage « séquence d'observation », d'une durée de cinq jours pour les élèves de 3ème, est de permettre d'enrichir leur culture générale en leur faisant découvrir le fonctionnement d'une organisation ainsi que les métiers à différents niveaux de qualification pour les aider à construire leur projet d'orientation.

45 offres de stages ont été recensées pour l'année scolaire 2018-2019 et 39 ont été retenues par les collèges et élèves des zones REP+ aux périodes suivantes :

- Novembre 2018 : 11 élèves du collège Jean Vilar de Grigny ;
- Décembre 2018 : 10 élèves du collège Pablo Neruda De Grigny et 2 élèves en stage à France Stratégie du collège Gérard Philippe Paris 18ème ;
- Janvier 2019 : 16 élèves du collège Robert Doisneau de Clichy sous-bois.

Les élèves ont pu découvrir l'environnement professionnel des services du Premier ministre au travers d'un stage collectif alliant des temps de regroupement pour des visites et des présentations de métiers et des temps avec leur tuteur.

Cette organisation a permis d'accueillir également des élèves de 3ème en situation de handicap dans le cadre d'une convention passée avec l'association ARPEJEH.

Le bilan est très positif, les stagiaires ayant pu échanger avec leurs tuteurs et découvrir leur univers professionnel.

### 1.3. Le réseau Femmes

Constitué à partir de février 2018, le réseau *Femmes des services du premier ministre* a pour objectif d'être un lieu d'échanges collectifs et individuels, de contribuer à des réflexions ou à des projets, de diffuser de l'information et d'apporter un appui à celles qui le souhaitent. Ouvert pour l'instant aux femmes de catégorie A et A+, il comptait 355 membres fin décembre 2018. Un comité de pilotage a été mis en place pour définir et réaliser les actions d'animation du réseau.

Deux rencontres-débats ont été organisées en 2018, la première sur les stéréotypes et la seconde sur le plafond de verre. Dans le cadre de la rédaction de la nouvelle feuille de route Égalité Femmes-Hommes des SPM, le réseau a été sollicité pour formuler des propositions sur la conciliation des temps de vie. Dans ce cadre une enquête a été réalisée auprès des membres du réseau.

C'était le 8 mars 2018

**8 mars, journée internationale des droits des femmes**



Tous les ans, le 8 mars se déroule la journée internationale des droits des femmes.

Au lendemain de la clôture du Tour de France de l'Égalité femmes-hommes par Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès

du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, les services du Premier ministre et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) se sont associés à la journée du 8 mars en proposant plusieurs événements sur le site du 20 avenue de Ségur.

La DSAF a organisé des tables rondes sur les thématiques de la mobilité ou du développement des potentiels.

La journée a été également marquée par la tenue à Matignon du comité interministériel pour l'égalité femmes-hommes pour décider d'une cinquantaine de mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

## 1.4. Les innovations conduites en services déconcentrés

### Les agissements sexistes

En 2018, la DSAF a élaboré, pour les services déconcentrés qu'elle pilote (directions départementales interministérielles – DDI), un plan national d'actions pour prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les violences à caractère sexuel au travail. Le plan s'appuie sur 4 axes de travail : ancrer le thème des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans les processus internes de fonctionnement des DDI ; engager un changement d'ordre culturel pour lutter contre les VSS ; assurer une prise en charge des agents concernés par les VSS ; mettre en œuvre les sanctions quand cela est justifié. Dans le cadre du dialogue social, ce plan a été présenté au CHSCT des DDI au mois de mars 2018 et a fait l'objet, en juin, d'un groupe de travail dédié avec des représentants de DDI, de la DGAFP et d'organisations syndicales. L'année 2018 a permis de consolider le plan et de produire des outils d'accompagnement nécessaires à son déploiement, notamment un support ludo-pédagogique destiné à susciter le débat sur les sujets de violences sexuelles et sexistes en DDI. Il sera déployé auprès des DDI au cours de l'année 2019.

### L'expérimentation de méthodes d'évaluation

La DSAF a mené en 2018 une expérimentation auprès des emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat (DATE) visant à comparer 2 méthodes d'évaluation : l'assessment center et l'évaluation à 360°. L'objectif, pour la DSAF, était de pouvoir proposer aux emplois DATE (directeur de DDI et SGAR) de recourir à la méthode d'évaluation la plus pertinente en fonction de leurs besoins.

L'expérimentation s'est déroulée sur une période de trois mois au cours de laquelle un même groupe, constitué de cinq directeurs départementaux et d'une SGAR adjointe, a testé les deux évaluations. Les participants ont indiqué que l'expérimentation leur avait permis d'acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de la mettre à profit dans une perspective d'évolution de carrière. A l'issue, le prestataire a réalisé un guide méthodologique à destination de la DSAF pour l'administration de ces méthodes d'évaluation.

Comme suite aux retours positifs de cette expérimentation, la DSAF a décidé de lancer un appel d'offres afin de pouvoir proposer ces méthodes d'évaluation modernes et personnalisées aux emplois DATE.

## 2. Le développement durable

### 2.1 Ségur-Fontenoy : un site exemplaire

#### Description et propriétés du site

L'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy représente une surface utile brute de 48 258 m<sup>2</sup> SUB et comprend plus de 2 300 postes de travail. Depuis mars 2018, il regroupe 16 services dans des locaux entièrement remis aux normes techniques, environnementales, d'hygiène et sécurité et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le site reçoit 6 000 visiteurs par mois.

En moyenne, chaque mois, 60 tonnes de déchets ordinaires, 12 tonnes de bio-déchets et 13 tonnes de papiers sont collectés dans les services centraux du Premier ministre. Le regroupement sur le site Ségur-Fontenoy a été un vecteur de modernisation pour le tri et la valorisation des déchets. La réduction du nombre de poubelles par agent (1 poubelle pour 2 ou 3 agents), le déploiement de 7 collecteurs de mégots et de collecteurs ont ou encore la création d'un centre de tri ont permis un tri sélectif plus performant d'un plus grand nombre de catégories de déchets et l'optimisation de l'enlèvement des différents déchets. Les cy-clopeurs installés dans les cours et devant les deux halls de Ségur et Fontenoy ont permis la collecte de 184 kg de mégots de cigarettes, valorisés en combustibles pour cimenteries.

#### Le tri au plus près de l'utilisateur



#### Le centre de tri

Il a permis de recycler et valoriser 69,6 tonnes de déchets répartis en 8 filières :

| Cartons et papiers | Brochures et Journaux | Bois  | Verre | Métal | Plastique | DEEE* | Piles |
|--------------------|-----------------------|-------|-------|-------|-----------|-------|-------|
| 50 777             | 3 530                 | 2 695 | 4 147 | 295   | 1 055     | 7 000 | 75    |

\*Déchets issus des équipements électriques et électroniques)

### Avant l'organisation du centre de tri

3 types de tris

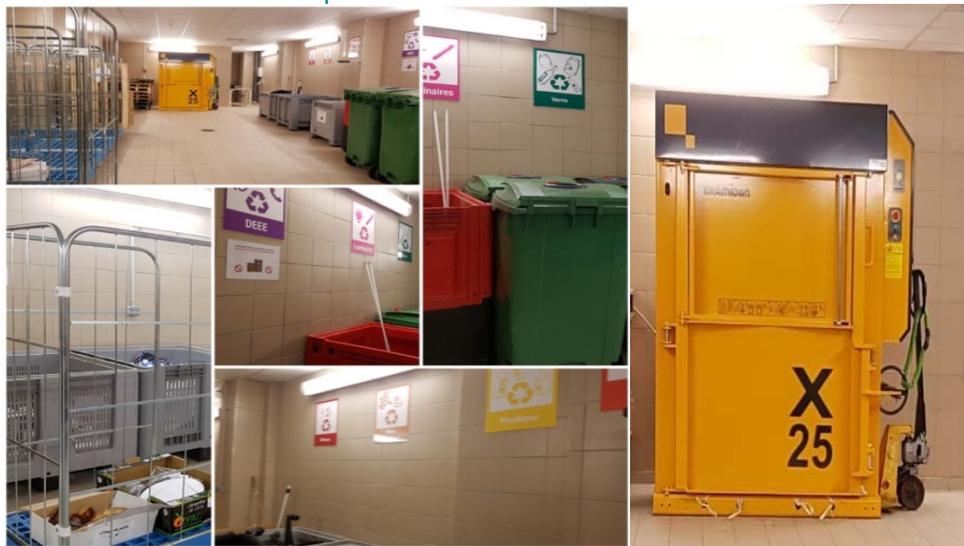
5 évacuations par semaine

### Après la mise en place du centre de tri

▶ 8 types de tris

▶ 1 évacuation par semaine

### Le centre de tri et sa presse à balles



### Les économies en fluides

Les travaux de restructuration de Ségur-Fontenoy ont été certifiés HQE (Haute qualité environnementale). Ceci se traduit par la réduction des consommations énergétiques de 42% par rapport à un bâtiment de référence.

Des panneaux photovoltaïques et thermiques en toiture produisent environ 1 Mwh par an. L'éclairage du site limite la consommation d'électricité en favorisant la diffusion de la lumière naturelle (matériaux clairs) et en recourant aux ampoules LED avec un dispositif de gestion de l'éclairage artificiel. La production de chauffage est reliée au réseau CPCU (compagnie parisienne de chauffage urbain) avec des terminaux en serpentins dans les faux-plafonds, capables d'une diffusion de chaleur ou de rafraîchissement avec une température de consigne en été et en hiver, réglable de + ou - 2°C par bureau.

Les matériaux et équipements utilisés contribuent aux économies d'énergie (fenêtre double vitrage avec filtres anti-UV, stores automatiques extérieurs, stores intérieurs, isolation renforcée...). L'ensemble Ségur-Fontenoy est également caractérisé par son écogestion hydraulique : récupération de l'eau de pluie pour arroser les cours végétalisées, mitigeurs pour les robinets, chasses d'eau à double commande.

Les consommations de chauffage, d'électricité, d'eau sont conformes aux prévisions des études.

## 2.2 Une démarche environnementale engagée sur les sites historiques

Une démarche d'amélioration de la performance énergétique des sites historiques est engagée avec une approche site par site.

Dans le cadre du dispositif « Matignon adopte l'éco-attitude » de nouvelles poubelles de bureau ont été déployées afin d'améliorer le tri du papier pour mieux le recycler. Des gobelets réutilisables ont été fournis aux résidents pour limiter le recours aux gobelets en plastique. Une brochure de sensibilisation, incitant à adopter des gestes simples en faveur du développement durable, a également été largement diffusée.

Les travaux prévus par le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) visent à améliorer l'isolation des sites historiques et donc leur performance énergétique. Sont ainsi programmés l'isolation de la toiture et le changement des fenêtres de l'hôtel de Clermont et l'isolation thermique de trois autres sites (hôtels de Castries, de Rothelin-Charolais et de Cassini).

Par ailleurs, le passage à l'éclairage par LED est systématique lors du renouvellement des luminaires centraux d'une pièce et une réflexion est en cours sur l'installation de détecteurs de présence. Enfin, il convient de souligner l'éco-gestion des jardins des hôtels particuliers, avec le réemploi de l'eau de pluie et le raccordement en eau non potable à l'hôtel de Clermont.

L'ensemble du dispositif sera complété par le déploiement de l'outil de suivi des fluides (OSF) proposé par la direction des achats de l'Etat en liaison avec la direction de l'immobilier de l'Etat. Cet outil permettra de disposer d'une connaissance fine et exploitable des consommations en électricité, chauffage urbain, gaz et eau, et donc de se fixer une trajectoire et des cibles de réduction de consommation.

## 2.3 La mobilité : parc automobile et navette

### Le parc automobile

Il est composé de 114 véhicules (115 en 2017) et 11 deux-roues. Son ancienneté moyenne est de 4 ans et 11 mois.

Le taux moyen d'émission en CO<sub>2</sub> du parc est en très légère baisse à 120g/km. 59, 65% du parc émet moins de 120g co<sub>2</sub>/km.

Le parc automobile commence sa mutation vers l'électrique. La part de ces véhicules va fortement croître en 2019 entraînant le déploiement et l'installation de bornes de recharge dans tous les sites.

#### Maintenance

Le coût de la maintenance automobile, hors loyer, a représenté en 2018, 251 865 €. Ce montant est notamment dû au passage en pneus 4 saisons d'une partie du parc auto, à la mise en œuvre des équipements police dans le marché, au remplacement des batteries de véhicules techniques et la réparation de véhicules de cortèges.

#### Assurance

Le nombre de sinistres déclarés est quasi stable à 48. Cependant la part de sinistres responsable est en baisse sensible et représente 34% de l'ensemble contre 46% en 2017 et 53% en 2015.

C'était le 13 avril 2018



#### Covoiturage- Y avez-vous pensé ?

Toute l'année, occasionnellement ou lors de perturbations des transports publics, vous faites les trajets domicile / travail avec votre véhicule personnel ou vous cherchez à être véhiculé au plus près de chez vous.

Avez-vous pensé au covoiturage ? Vous pourrez ainsi partager et adopter une écoattitude tout en faisant mieux

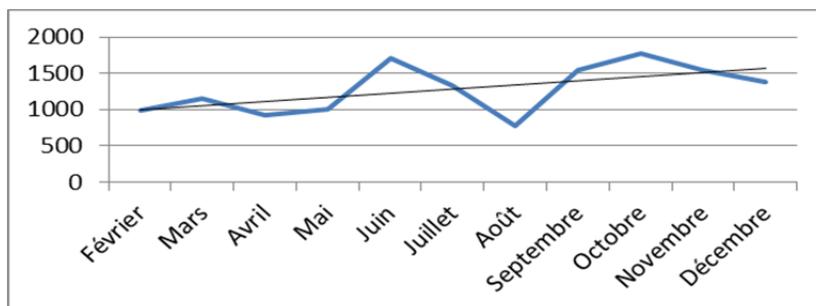
connaissance avec vos collègues de travail.

Vous pouvez déposer une offre ou une demande de covoiturage ou accéder aux annonces de covoiturage.

De nombreux sites proposent également ce mode de transport solidaire, propre et partagé. Ils sont partenaires de l'opération Vianavigo visant à faciliter le covoiturage pendant les jours de grève : BlaBlaLines, Clem', Covoit'ici, IDVROOM, Karos, Klaxit, Ouihop, Roulez Malin.

## La navette électrique

Fréquentation mensuelle de la navette électrique mise en place en février 2018



C'était le 1<sup>er</sup> octobre 2018



### L'offre de navette électrique s'est élargie

L'offre de navette électrique s'est élargie grâce à la mise en commun de cette facilité proposée aux agents par les ministères sociaux et les services du Premier ministre.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, en plus de la navette Ségur-Varenne, il est possible d'utiliser celle des ministères sociaux, qui relie l'avenue Duquesne

et Montparnasse.

Les deux navettes Ségur-Varenne et Duquesne-Montparnasse sont utilisables de manière indistincte, aussi bien par les agents des ministères sociaux que ceux des services du Premier ministre et autres entités présentes sur le site Ségur-Fontenoy.

## 2.4 Vers un plan de développement durable des SPM

Les SPM mènent de nombreuses actions en termes de développement durable, s'inscrivant notamment dans le cadre du plan administration exemplaire et du bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Du fait du nombre de normes techniques relatives à chaque activité et de la variété des dispositions liées au développement durable, il est apparu nécessaire de donner de la visibilité et de la cohérence aux actions menées par la DSAF, et de rendre perceptible leur évolution, grâce à des évaluations précises et régulières visant à la constitution d'un outil de pilotage efficient. En ce sens, il a été constitué un groupe de travail interservices en comité de direction et 8 séances se sont déroulées durant le premier semestre.

Pour chaque thématique, les réunions comportaient trois axes principaux :

- réaliser un état des lieux, analyser les périmètres par secteur d'activité (déchets, mobilités...) et par lieu géographique (Séguir-Fontenoy, Varenne, autres), les confirmer ou les réviser. Des rencontres avec des services internes ont été organisées (reprographie, centre de documentation, sous-directions et divisions de la DSAF) ;
- compléter et harmoniser les actions menées et leur exécution ; en proposer de nouvelles en fonction de la réglementation en vigueur ou des besoins des SPM. Parallèlement, réaliser un benchmark des actions menées par d'autres administrations centrales (ministère de l'Intérieur) et par les entreprises (Elior, Direct Environnement, TER...) ;
- proposer des indicateurs destinés à permettre une évaluation infra-annuelle fine des actions menées et des marchés sollicités (nombre, formule, bases de calcul, périodicité de l'extraction et de la publication...).

Construit à partir de ces trois axes, le plan d'action comportera un planning prévisionnel de déploiement et un plan de communication.

Plusieurs secteurs ont été retenus dans le plan d'action :

- la réduction et la valorisation des déchets: déchets de bureaux et organiques, campagnes de récupération spécifiques...
- les économies d'énergie : rénovations immobilières, économies électricité, gaz, chauffage, eau...
- les achats durables : insertion d'indicateurs opportuns, modalités et processus de reporting, suivi de l'exécution des clauses...
- les mobilités durables : configuration du parc automobile (renouvellements), navette électrique, vélo, modes alternatifs de déplacement...
- la responsabilité sociale de l'Etat : actions de recrutements, de formation, d'insertion, de pédagogie...

Le plan d'action développement durable entrera en vigueur en 2019.

## 3. Les affaires financières

---

### 3.1 La gestion budgétaire

L'exemplarité de la DSAF s'exprime dans la gestion rigoureuse des moyens dont elle dispose, et ce à toutes les étapes de la chaîne de la dépense : de la programmation du budget au règlement des factures dématérialisées, en passant par l'intégration de clauses sociales et environnementales dans le cadre des marchés.

#### L'organisation budgétaire des services du Premier ministre

Suite à la parution du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et à l'arrêté du 11 juin 2018 portant désignation du responsable de la fonction financière ministérielle et des responsables des programmes budgétaires relevant du Premier ministre, la fonction financière au sein des services du Premier ministre (SPM) est organisée de la façon suivante :

*La fonction de responsable de la fonction financière ministérielle (RFFIM)* est exercée par le directeur des services administratifs et financiers sur l'ensemble du périmètre budgétaire des services du Premier ministre. Ce périmètre recouvre en 2018 seize programmes correspondant à six missions du budget général (« Direction de l'action du Gouvernement », « Cohésion des territoires », « Conseil et contrôle de l'Etat », « Anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation », « Investissements d'avenir », « Solidarité, insertion et égalité des chances ») et à un budget annexe (« Publications officielles et information administrative »). Il est à noter que, depuis 2018, les programmes 112 « Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire » et 147 « Politique de la ville », gérés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), ne relèvent plus du Premier ministre mais du ministre de la Cohésion des territoires.

La DSAF assure directement le suivi budgétaire de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » regroupant les programmes 129 « Coordination du travail gouvernemental », 308 « Protection des droits et libertés » et 333 « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » ainsi que celui du programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la Seconde guerre mondiale ». En revanche, pour les autres programmes, la fonction de RFFIM n'est exercée qu'à l'occasion de la production du document de répartition initiale des crédits et des emplois (DRICE).

*La DSAF assiste et représente le SGG dans ses fonctions de responsable de programme pour les programmes 129, 308, 333 et 158.*

Le suivi de la gestion des programmes 129 et 308 donne lieu à l'organisation de comités de pilotage biannuels présidés par le SGG. Le dialogue de gestion réalisé pour le programme 333 s'appuie sur un réseau de gestionnaires locaux placés auprès des SGAR. Il débouche sur une

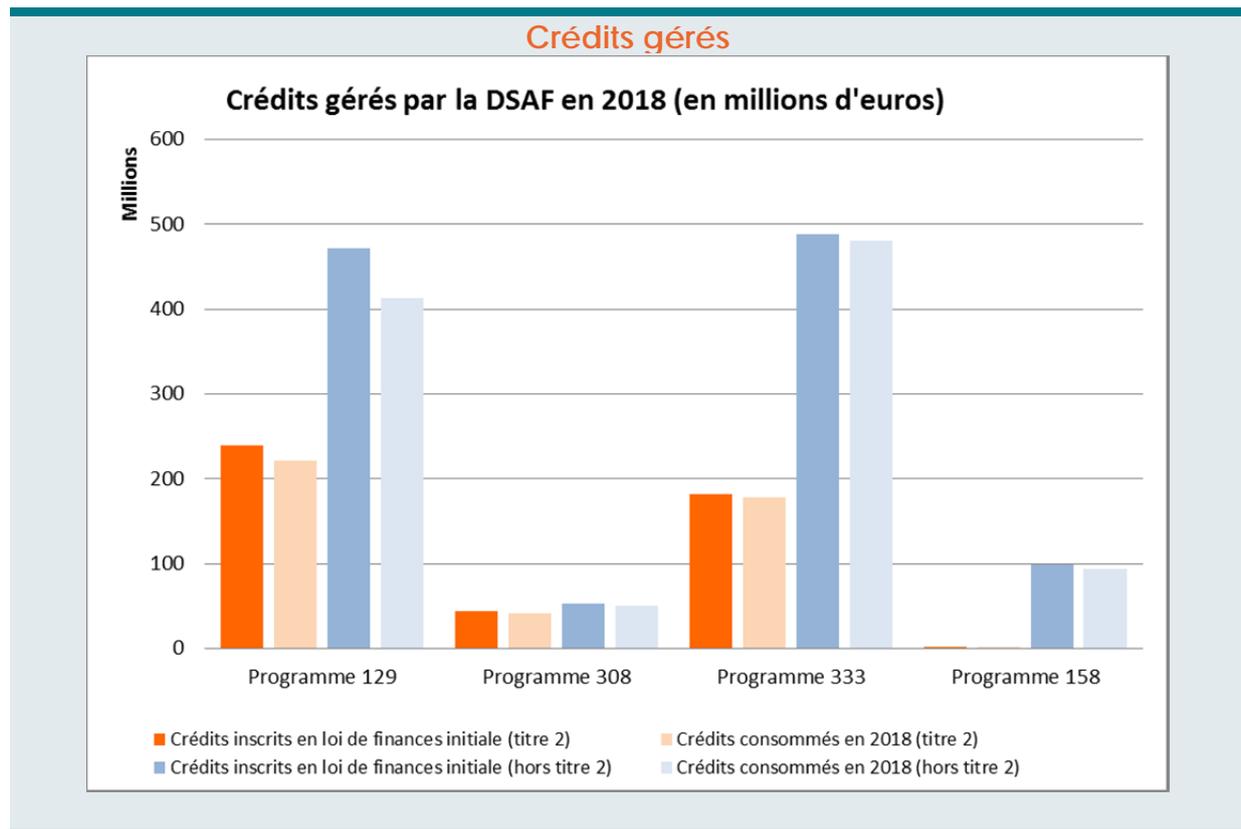
notification annuelle de ressources aux préfets de région responsables de budgets opérationnels de programme (BOP).

Deux comptes rendus de gestion (CRG) au niveau du programme et de chaque BOP (en T2 comme en HT2) sont transmis annuellement par la DSAF au CBCM pour les programmes de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » et pour le programme 158. La DSAF prépare, pour ces programmes, les différentes conférences organisées par la Direction du budget et rédige les documents budgétaires (PAP, RAP, NEB ...), en lien avec les services concernés.

Au niveau des BOP, le DSAF est responsable des BOP « Soutien » et « Ségur » ainsi que du BOP « Indemnisations » du programme 158.

La DSAF assure, en outre, des prestations de service en matière budgétaire au bénéfice de services disposant d'un BOP spécifique, comme la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) ou la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

## L'exécution budgétaire 2018



Sur les quatre programmes budgétaires gérés par la DSAF, l'exécution 2018 s'est élevée à 443,7 M€ en masse salariale (titre 2) et à 1 038,5 M€ en CP sur

les autres dépenses (hors titre 2), soit 94% des crédits ouverts en LFI pour la mission et une consommation supérieure de 1,6% par rapport à 2017.

La gestion 2018 des crédits a été fortement facilitée et simplifiée par rapport aux années passées en raison de l'exercice de sincérité budgétaire mené lors de l'élaboration du PLF 2018 (rebasage de certaines lignes du budget de l'Etat sous-budgétées de façon significative et récurrente) : cette meilleure budgétisation initiale a permis d'éviter de devoir recourir à des annulations de crédits en cours de gestion et à des ouvertures de crédits par décret d'avance en fin d'année. De même, la réduction du taux de mise en réserve de 8 % à 3 % et la mise en place d'une réserve interne pour aléas de gestion de 3 % au niveau des programmes ont permis un fin de gestion plus fluide et des arbitrages moins tardifs.

On constate globalement un bon taux de consommation des crédits ouverts. Le seul écart significatif concernant le programme 129 : l'écart entre la LFI et l'exécution résulte, en grande partie, de transferts de crédits en cours d'année vers d'autres ministères, notamment au titre des capacités techniques interministérielles (transfert de crédits du SGDSN vers les ministères des armées, de l'intérieur, de la justice et de la santé) ou au titre du transfert vers le ministère de l'action et des comptes publics des effectifs et des crédits de rémunération et de fonctionnement de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP, créée fin 2017 par scission de l'ancien SGMAP).

## C'était le 9 février 2018



### Nouvelle édition du référentiel Chorus

La DSAF a publié la nouvelle version du référentiel CHORUS des services du Premier ministre.

Cet outil permet de retrouver en un clic toutes les imputations budgétaires, comptables et analytiques telles que les domaines fonctionnels, les activités budgétaires, les centres de coût et de profit, ou les comptes PCE.

Ce document indispensable, organisé en quatorze onglets, s'adresse aux services prescripteurs, aux centres de services partagés financiers, au contrôle budgétaire et comptable ministériel (CBCM), mais également à tous les

acheteurs et gestionnaires.

## 3.2 Le centre de services partagés financiers

Le centre de services partagés financiers (CSPF) de la DSAF intervient au profit de vingt-huit entités, principalement sur les programmes 129, 112 et 147, 158, 308, 421, 422, 423 et, depuis le 1er janvier 2018, sur les programmes 623 et 624.

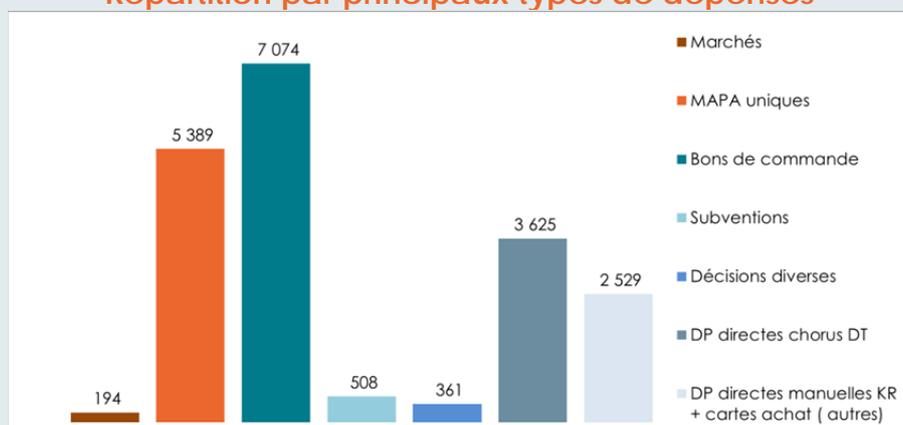
Le CSPF traite, dans le système d'information budgétaire et comptable de l'Etat Chorus, des opérations de dépenses (hors masse salariale) et de recettes, et effectue les mouvements budgétaires pour le compte de 28 services prescripteurs : la DSAF, mais également tous les responsables des BOP sur les programmes 129 (SGDSN, DINSIC, SIG, SGAE, CGSP, MILDECA), 112 et 147 (CGET), 158 et 333 (DSAF), la plupart des autorités administratives indépendantes rattachées au programme 308 (CGLPL, CADA, CCNE, CNCDDH, CNCTR, CCSDN, HATVP, ARDP, CNIL et DDD) ainsi que la DILA depuis janvier 2018.

Afin d'accompagner les ordonnateurs dans le pilotage de leur gestion financière, le CSPF fournit mensuellement des restitutions des données Chorus. En qualité de prestataire de services financiers, le CSPF informe et conseille l'ensemble des services prescripteurs dans le traitement de leurs dossiers, depuis la création de l'engagement juridique (EJ) jusqu'à sa clôture. Etant le principal acteur dans Cœur Chorus, l'expertise du CSPF est fréquemment requise, tant par les services prescripteurs que par le service facturier, pour proposer des leviers de déblocage d'engagements juridiques ou de demandes de paiement.

L'activité du CSPF en 2018 en chiffres :

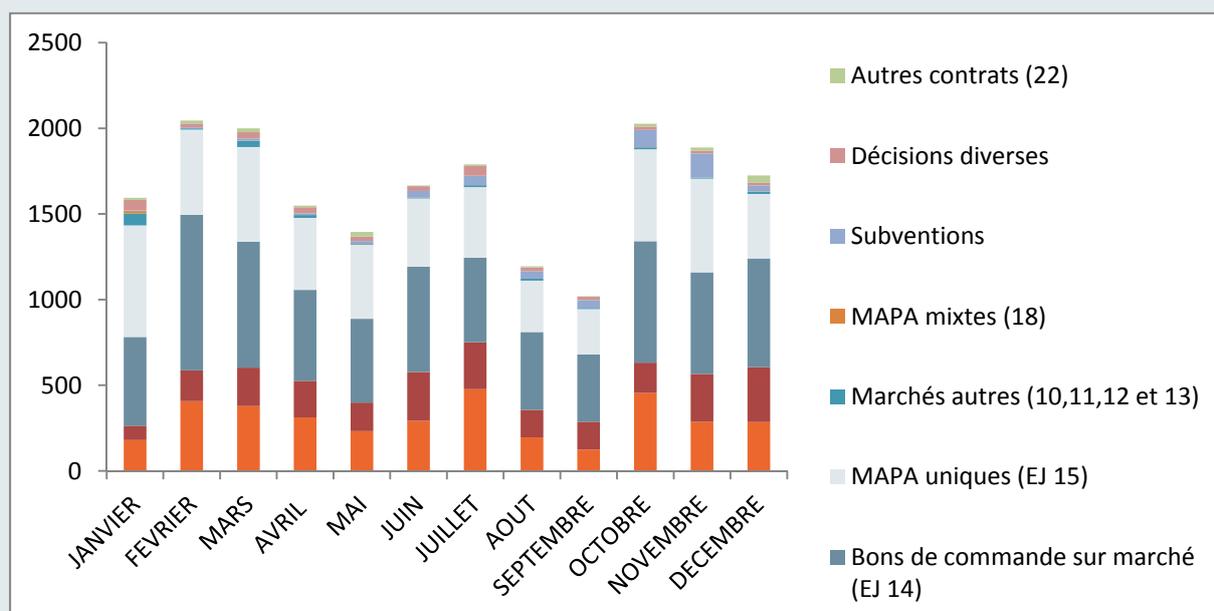
- 46 626 transactions relatives à la dépense, dont 23 815 de services faits (+ 13% par rapport à 2017) ;
- 272 transactions en recettes non fiscales (+21%) ;
- 7 766 fiches communication traitées en 2018 (+ 26 %).

### Répartition par principaux types de dépenses



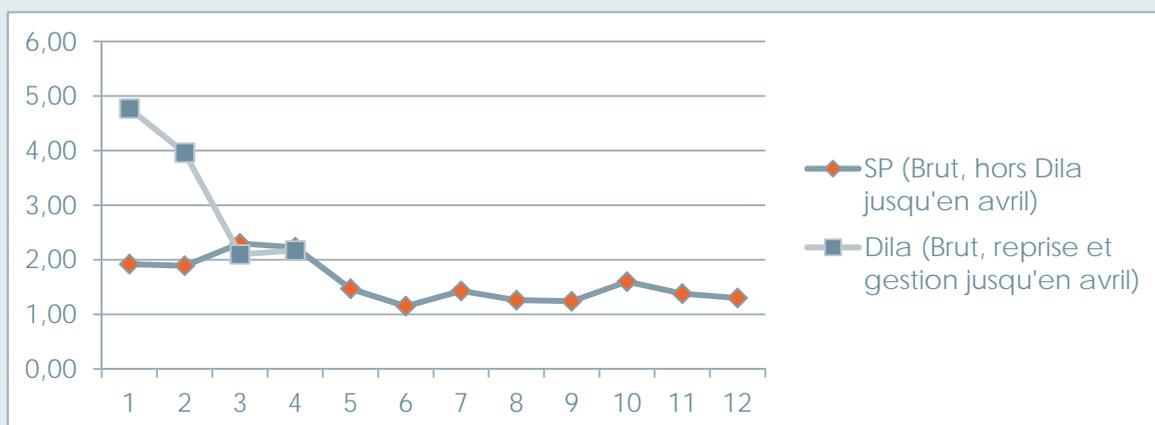
La progression de l'activité du CSPF s'est poursuivie. Elle enregistre une hausse de presque de 20 % (s'agissant du nombre de MAPA unique, des bons de commande, des subventions et des DP directes). Le nombre de transactions en recettes non-fiscales est toujours sur une courbe ascendante, avec une hausse de 21 %. La forte croissance de l'activité du CSPF par rapport à 2017 s'explique principalement par la prise en charge de la gestion financière de la DILA et de la reprise de ses données dans Chorus.

### Ventilation par mois et par type de dépense



Le délai de traitement moyen des demandes d'achat est inférieur à deux jours (1,88). Ce chiffre a varié au cours du premier quadrimestre en raison de l'intégration des données de la DILA, pour rejoindre le délai moyen à partir du mois d'avril.

### Délai de traitement des demandes d'achat par le CSPF



## Les temps forts de l'année

### *La prise en charge de la gestion des dépenses de la DILA*

Ce nouveau service prescripteur a représenté à lui seul 37 % des principaux engagements juridiques validés sur l'année 2018 (la DSAF est le deuxième contributeur, avec 32 % d'actes).

L'intégration des dépenses de la DILA a nécessité une adaptation de la méthode de travail du CSPF pour tenir compte de ses spécificités, telles qu'une agence comptable propre, une multitude de taux de TVA (dont une partie est récupérable) et un budget annexe.

### *Le renforcement du contrôle interne*

Le CSPF a mis en place une cellule dédiée au contrôle interne afin de développer sa fonction de conseil auprès des ordonnateurs.

La cellule de contrôle interne développe de nouvelles pistes de contrôle qui devraient se concrétiser par une plus grande prise en compte par les agents du CSPF de la qualité des demandes d'achat et des demandes de paiement.

Ce travail est mené en corollaire avec l'allègement du contrôle budgétaire qui devrait entraîner un renouvellement des procédures mises en place au CSPF.

### C'était le 1<sup>er</sup> janvier 2018



#### **Convention de service tripartite**

L'année 2017 a été l'occasion pour la DSAF et les entités soutenues par le Centre de Services Partagés Financiers (CSPF) de revoir les processus de la chaîne financière avec l'objectif de simplifier et uniformiser les pratiques afin d'améliorer le fonctionnement de la commande publique. Ces travaux, coordonnés par le SIFE/SPM et soutenus par le Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel (CBCM), ont permis de rédiger une convention de service précisant les circuits et engagements de chacun.

Cette convention de service est désormais signée par la DSAF, le CBCM et les entités soutenues par le CSPF et s'applique depuis le 1er janvier 2018.

## 3.2 L'achat public

### Les indicateurs d'activité

Le taux de réalisation de la programmation 2018 s'élève à 98 % (contre 95 % en 2017 et 92 % en 2016). Il se traduit par :

- la notification de 116 marchés (96 en 2017) ;
- l'adhésion à 30 marchés interministériels (11 en 2017) ;
- la signature de 8 conventions avec l'Union des Groupements d'Achats publics – UGAP (14 en 2017).

Au 31 décembre 2018, 490 marchés étaient actifs (462 en 2017).

Il est à noter la contractualisation de plusieurs marchés marquants dont :

- les travaux de restauration du clos et couvert et la création d'un ascenseur « PMR » à l'hôtel de Clermont ;
- les prestations de formation et d'interprétariat en langue des signes ;
- la mise en place de cellules d'écoute pour le traitement de situation de souffrance au travail et en cas de discrimination.

### La dématérialisation des procédures et les économies achat

#### *PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat)*

La DSAF a publié 66 procédures sur la PLACE (58 en 2017) ;

976 dossiers de consultation ont été retirés par les entreprises (1 284 en 2017) ;

191 offres dématérialisées ont été déposées (202 en 2017) ;

116 marchés ont été notifiés via cet outil (96 en 2017).

#### *IMPACT (Instrument de Mesure de la Performance Achats)*

Le bureau des achats ministériels a sécurisé 2,98 millions d'euros d'économies achat sur IMPACT (économies qui seront proratisées sur 2018 et 2019).

### La mutualisation des marchés

#### *Rencontres bilatérales avec les entités du périmètre ministériel « MIN 12 »*

Les rencontres bilatérales avec les entités du périmètre des services du Premier ministre au sens large (« MIN 12 », c'est-à-dire y compris Cour des comptes et Conseil d'Etat) ont repris en mars 2018.

Ces rencontres permettent d'assurer un bon suivi de la politique de mutualisation des marchés et d'avoir un retour d'expérience global sur les marchés du BAM ouverts à la mutualisation. Plus de la moitié des entités ont été rencontrées et ces bilatérales se poursuivront en 2019.

#### *Participation aux équipes segment et aux groupes de travail de la DAE*

Le BAM est présent dans 10 groupes de travail et équipes segment sur 16 (ex. : les segments « Solutions d'impression », « Déplacements professionnels », « Infrastructure IT »...).

#### *Base Des Marchés (BDM)*

132 marchés portés par la DSAF sont intégrés à la base des marchés (BDM) de la Direction des achats de l'Etat (DAE) et donc accessibles à l'ensemble des services bénéficiaires.

## **Le déploiement de nouveaux outils**

### *Le suivi des achats de moins 25 000 euros hors taxes*

Effectif depuis janvier 2018, ce dispositif permet au BAM d'avoir une visibilité sur l'ensemble des achats hors marché de moins de 25 000 euros hors taxes passés par les services prescripteurs internes de la DSAF.

Ces derniers saisissent le BAM pour avis préalable au moyen d'une fiche sur tous leurs projets d'achats inférieurs à 25 000 euros hors taxes.

Cette procédure doit permettre à la fois de limiter la dissidence des achats hors marché et d'identifier des opportunités de nouveaux marchés à contractualiser.

Ainsi, le BAM a traité plus de 800 fiches sur l'année 2018 pour un montant d'environ 2,5 millions d'euros hors taxes. Ces fiches ont permis la programmation de 13 nouveaux projets de marchés (ex. : l'achat d'électroménagers, la formation individuelle de traduction en langue des signes...).

### *La newsletter « BAM Actu »*

Pour accompagner la mutualisation au niveau ministériel, la *newsletter* « BAM Actu » est diffusée depuis octobre 2017 à une centaine de correspondants du réseau des acheteurs des SPM. Ce document informe les différents interlocuteurs sur les marchés publiés ou notifiés le mois précédent, ainsi que ceux qui seront publiés ou notifiés le mois suivant. A ce jour, 17 éditions de la newsletter ont été diffusées.

## **Le transfert des marchés de la DILA**

Depuis le 1er janvier 2019, la gestion des marchés de la DILA a été transférée à la DSAF. Ce transfert s'est traduit par la reprise de 181 marchés actifs par le Bureau des achats ministériels.

### 3.3 La gestion financière et les déplacements

Le bureau de la gestion financière et des déplacements (BGFD) de la DSAF a en charge la gestion directe d'un grand nombre de dépenses de nature variée dont des subventions, des déplacements et des frais de représentation.

#### La gestion des subventions

La DSAF assure la gestion de plusieurs catégories de subventions :

- les subventions du Premier ministre aux fondations politiques et aux associations œuvrant dans le domaine des **droits de l'Homme ou du développement de la citoyenneté** sont accordées, dans le cadre d'un comité d'engagement présidé par le chef de cabinet du Premier ministre. En 2018, les comités d'engagement ont octroyé des subventions à 43 associations et fondations bénéficiaires, pour un montant de 7 157 100 € ;
- la DSAF a instruit et assuré la mise en paiement en 2018 de 96 dossiers de subventions nationales pour le compte de la **délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT** (DILCRAH), pour un montant de 3 823 458 €. Par ailleurs, 2 121 176 € de subventions ont été versés, dans le cadre d'appels à projets locaux instruits par les préfetures de département et validés par la DILCRAH, à des associations et collectivités territoriales pour financer des actions en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT ;
- 45 000 € ont été versés à l'association francophone des autorités de **protection des données personnelles** pour le compte de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- 5 000€ ont été versés au titre du prix de l'**Observatoire de la laïcité** ;
- des subventions ont également été accordées à la **Fondation pour la Nature et l'Homme** (160 000 €), à l'**Institut français des relations internationales** (IFRI, 1 133 810 €) et à l'**Institut de relations internationales et stratégiques** (IRIS, 223 690 €) dans le cadre du soutien financier apporté par les SPM à ces trois organismes ;
- le BGFD a versé la subvention pour charges de service public au bénéfice de l'**Ordre de la Légion d'honneur**, soit 24 294 653 €, auxquels s'ajoutent 2 161 335 € de dotations en fonds propres pour couvrir les travaux de sécurité de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis ;
- la DSAF a procédé au versement de 37 011 278 € de subvention au **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA), autorité publique indépendante, depuis le programme 308 ;
- elle procède aux versements à l'**Office national des anciens combattants** pour la gestion des dispositif d'indemnisation du programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale », soit 93 713 000 € versés en 2018 ;
- enfin, la DSAF procède à la mise en paiement des fonds spéciaux depuis le programme 129.

## Les frais de représentation

Les frais de représentation se sont élevés en 2018, pour l'ensemble des services, autorités, missions et commissions soutenues (soit 47 entités), à 1 055 260 €, composés de 44 % de frais de réception et d'alimentation, de 49 % de frais de restaurant et de 7 % de frais autres (cadeaux protocolaires, fleurs, divers). Ils représentent au total 3 326 dossiers.

Le regroupement des services dans l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy s'est accompagné d'une augmentation du nombre d'entités soutenues par le bureau de la gestion financière et des déplacements, donc d'une activité croissante en matière de frais de représentation. Sur le site de Ségur, le marché de restauration représente pour le BGF D 443 dossiers gérés, pour un montant de 179 078 €, soit 17 % des frais de représentation traités en 2018.

Sur la totalité des dossiers traités, 62 % (659 607 €) ont été financés via Chorus, 35 % (367 589 €) via la régie, et 3 % par carte de paiement (28 064 €).

## Les études et autres dépenses

En 2018, 1 311 dossiers, représentant 3 625 900 € de dépenses, ont été traités pour l'ensemble des services, autorités, missions et commissions soutenues (soit 39 entités). L'ensemble de ces dépenses se compose de 9 % de dépenses de séminaires (330 023 €), 18 % d'études (671 735 €), 4 % de dépenses de communication (135 740 €) et 69 % (2 488 402 €) de dépenses diverses (formations, dépenses de fonctionnement, menus achats de services ou fournitures...).

Les dossiers de gestion relatifs aux études et autres dépenses ont été financés pour 6 % (225 812 €) par la régie, 91 % (3 290 430 €) via Chorus, et 3 % par carte d'achat (109 658 €).

## La régie d'avances et de recettes

La régie d'avances des services généraux du Premier ministre permet d'assurer le paiement rapide des dépenses d'un montant unitaire inférieur à 2 000 €, ce qui correspond à la majeure partie des frais de mission et de représentation. Le régisseur a procédé à un montant d'avances de 3 045 990 € en 2018 (contre 2 837 170 € en 2017, soit une augmentation de + 7,3 % en un an) représentant 9 112 écritures (soit une augmentation d'environ 11 %).

Parallèlement, la régie a procédé, en tant que régie de recettes, à 66 717 € d'encaissements (contre 727 106 € en 2017) représentant 994 chèques, se détaillant comme suit :

- Intendance du Premier Ministre : 42 %
- Secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes : 5 %
- Secrétariat général pour l'investissement : 29 %
- Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024 : 10 %
- Secrétariat d'État chargé du Numérique : 4 %
- Défenseur des Droits : 10 %.

Ces encaissements correspondent à la participation au coût des repas servis par les intendances (fixée à 7€ par arrêté du 6 septembre 2002).

La forte diminution des recettes constatée par rapport à 2017 résulte, pour une large part, de la fin du dispositif de reversements amiables de subventions accordées par le CGET au profit d'actions qui n'avaient pas pu être réalisées ou n'avaient été que partiellement mises en œuvre.

Depuis le début de l'année 2019, la régie a mis en œuvre le système du prélèvement bancaire qui doit tendre à faire diminuer le nombre de chèques encaissés.

## Les déplacements

### *La gestion des frais de déplacement (hors vols gouvernementaux)*

La DSAF a assuré, en 2018, le traitement, pour l'ensemble des services, autorités, missions et commissions soutenues, de 8 422 ordres de mission, représentant un montant de 2 852 203 € (dont 99 missions au profit d'intervenants extérieurs pour 59 384 €), auxquels s'ajoutent 219 actes de gestion pour un montant de 731 980 €.

Sur ce total, 2 821 ordres de missions (33 %) sont traités hors de l'outil Chorus-DT et 5 601 (67 %) ordres de missions sont instruits dans le logiciel Chorus-DT. Suite à une campagne d'intégration menée en 2018, 12 structures supplémentaires ont vu la gestion de leurs missions effectuées dans l'outil Chorus-DT. Elles représentant environ 500 ordres de mission par an.

L'année 2018 a également été marquée par la mutualisation de la gestion des missions de France Stratégie. Effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, elle a été mise en œuvre en application d'un contrat de service signé en octobre 2018. France Stratégie réalise un peu moins de 500 missions par an, pour une dépense totale estimée à environ 0,13 M€.

Sur le nombre global de missions, 7 335 (86 %) ont été réalisées en métropole, 990 (12 %) à l'étranger et 178 (2 %) en outre-mer.

### *Les facturations internes des vols gouvernementaux*

En 2018, le montant des remboursements de vols gouvernementaux effectués par les services du Premier ministre au ministère des armées au titre de l'utilisation par le Premier ministre de la flotte aérienne de l'Escadron de transport, d'entraînement et de calibration (ETEC) s'élève à 3 875 654 €.

### *Les frais de congés bonifiés*

En 2018, 11 dossiers de congés bonifiés ont été instruits, pour un montant de 16 997 €.

## 4. Les affaires juridiques

### 4.1 Le contentieux et l'indemnisation des victimes

Le bureau des affaires juridiques et du contrôle interne (BAJeCI) a été créé dans l'objectif de fournir à l'ensemble des entités de la DSAF une expertise en matière de réglementation RH et de dossiers contentieux. L'objectif est de renforcer la transversalité des fonctions juridiques.

#### L'activité juridique

*Dans le domaine de la réglementation, le bureau réalise les activités suivantes :*

- appui et/ou pilotage à la déclinaison ministérielle des réformes statutaires et indemnitaires menées par la DGAFP ou à l'initiative de la DSAF ;
- expertise sur les situations individuelles complexes après saisine par les bureaux de gestion ;
- activité légistique ;
- veille et diffusion régulière d'actualités statutaires et relatives à la paie.

*Dans le domaine des affaires disciplinaires, contentieuses et en responsabilité de l'Etat, le BAJeCI réalise les activités suivantes :*

- conseil précontentieux, suivi et instruction des affaires de contentieux de l'annulation et de contentieux de l'excès de pouvoir ;
- conseil pré-disciplinaire, suivi et instruction des affaires disciplinaires ;
- conseil puis suivi et instruction des dossiers disciplinaires ;
- défense des intérêts de l'État devant les juridictions administratives ;
- exécution des décisions juridictionnelles ;
- traitement des dossiers d'accidents ou de sinistres au titre de la responsabilité civile de l'Etat ;
- traitement des dossiers de protection juridique accordée aux agents publics.

Ces différentes missions sont assurées pour l'ensemble des services du Premier ministre, dont, depuis 2011, pour les personnels des directions départementales interministérielles gérés par la DSAF.

#### *Bilan chiffré 2018 :*

|  |             |
|--|-------------|
| Défense des intérêts de l'État devant les juridictions de l'ordre administratif  | 13 dossiers |
| Exécution des décisions juridictionnelles : règlement des indemnités, dommages intérêts, frais de justice, intérêts légaux, astreintes | 9 dossiers  |
| Dossiers disciplinaires et pré-disciplinaires  | 6 dossiers  |
| Conseil et assistance pour le traitement des dossiers à fort risque contentieux, conseil sur conflit de texte ou de jurisprudence      | 30 dossiers |
| Prise en charge des dossiers d'accidents de circulation et des dossiers de sinistres   | 4 dossiers  |
| Prise en charge des dossiers de protection juridique accordée aux agents publics   | 13 dossiers |

## L'activité relative à la gestion du P 158

Depuis 2000, le traitement des dossiers d'indemnisation des victimes de la Deuxième guerre mondiale relève également de la DSAF, dès lors qu'aux termes de la réglementation en vigueur (décrets n° 99-778, 2000-657 et 2004-751), les réparations financières sont accordées ou refusées par des décisions du Premier ministre. Il appartient également au BAJeCI de traiter les litiges relatifs à ces indemnisations (contestation des chefs de préjudice indemnisés ou des modalités de calcul, contestation des rejets).

*Pour l'ensemble de ces dispositifs, le BAJeCI est également chargé :*

- d'étudier les modalités de l'indemnisation (qualités et droits des bénéficiaires, application des textes, arbitrages) ;
- d'élaborer les réponses concernant les crédits d'intervention (questionnaires parlementaires, audit Cour des comptes, chiffrage des mesures, prévisions budgétaires, compte rendu d'exécution, certification, provisions) ;
- d'instruire en lien avec les services gestionnaires les dossiers de restitution ;
- de répondre aux interventions sur les dossiers individuels ;
- de représenter la DSAF dans les instances interministérielles ou paritaires (administration / associations du monde combattant).

*Bilan chiffré 2018 :*

|  | Nombre de dossiers traités                                  | Nombre de courriers notifiés * | Nombre de recours traités devant les juridictions |
|--|---|--------------------------------|---|
| <b>Victimes de spoliations</b>                           | 183 dossiers traités pour 442 bénéficiaires indemnisés      | 442                            | 26  |
| <b>Orphelins de victimes de persécutions antisémites</b> | 13645 bénéficiaires indemnisés<br>9 nouveaux bénéficiaires  | 9                              |   |
| <b>Orphelins de victimes d'actes de barbarie</b>         | 22715 bénéficiaires indemnisés<br>32 nouveaux bénéficiaires | 32                             |   |

\*courriers envoyés aux bénéficiaires, à leurs représentants (tuteur, notaire, ayants droit), ainsi qu'aux différents services concernés (CIVS, DSPRS, ONAC)

## 4.2 L'entrée en vigueur du RGPD

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, est le nouveau cadre juridique de l'Union européenne qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Il permet de renforcer les droits des personnes (droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation, de portabilité) et de responsabiliser les acteurs traitant des données.

Une des obligations du RGPD est la mise en œuvre d'un registre des traitements de données personnelles. Conformément à la réglementation, la DSAF a élaboré son registre qui, en date du 25 mai 2018, comporte 117 traitements de données à caractère personnel.

C'était le 25 mai 2018

### Le Règlement Général sur la Protection des Données



Le 25 mai a marqué l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Il s'applique aux organismes traitant des données à caractère personnel : entreprises, administrations ou associations.

# SERVICE TOUT COMPRIS...

La plus grande de nos compétences,  
c'est le sens du service.



## PARTAGEONS NOS VALEURS

- SENS DU SERVICE
- ADAPTABILITÉ
- EXEMPLARITÉ
- COLLECTIF



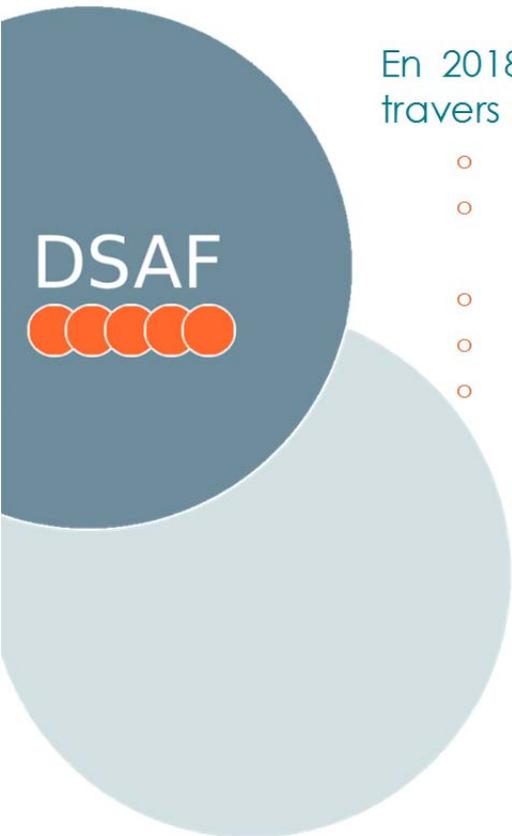
# LE SENS DU SERVICE

---

Le soutien apporté aux services du Premier ministre constitue la raison d'être de la DSAF. Qualité et continuité de service guident son action au quotidien. Son expertise et son savoir-faire sont orientés vers la satisfaction des services qu'elle soutient.

En 2018, cette valeur s'est notamment manifestée au travers :

- **du soutien SI-Téléphonie ;**
- **des opérations de remaniement et d'accueil de nouveaux cabinets ministériels ;**
- **des actions de santé publique ;**
- **de la mise en service de l'offre documentaire ;**
- **du soutien du périmètre déconcentré.**

The logo for DSAF is located in the bottom left corner. It consists of the letters 'DSAF' in a white, sans-serif font, positioned above a horizontal row of five orange circles. The logo is set against a dark blue circular background that overlaps a larger, lighter blue circular background.

DSAF



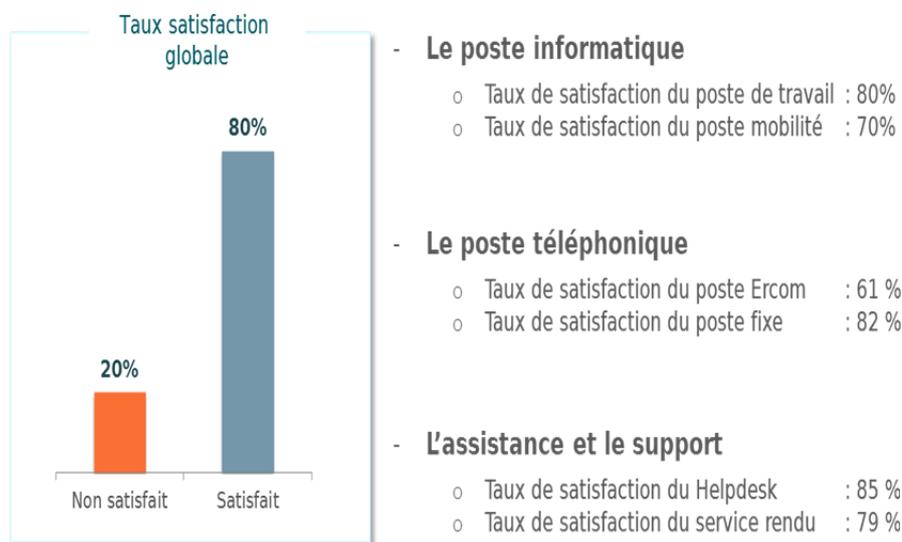
# 1. Le soutien SI-Téléphonie

Dans le cadre de ses missions de soutien, la division des systèmes d'information (DSI) s'investit sur l'évolution de son offre de service : postes de travail, téléphonie fixe et mobile, visioconférence, WIFI, TV sur IP, applications... En parallèle, la DSI pérennise et sécurise les infrastructures et les applications dans le cadre du maintien en condition opérationnelle et de sécurité (MCO/MCS).

En termes de soutien aux utilisateurs, la DSI a traité, en 2018, 21 633 demandes et déclarations d'incidents.

Suite à la précédente enquête réalisée en 2016 et afin de mesurer l'évolution de la satisfaction des utilisateurs, une nouvelle enquête a été réalisée entre avril et mai 2018, auprès de 2 592 clients, avec un taux de participation de 16%. Cette deuxième enquête met en avant le maintien d'un bon niveau de satisfaction, même s'il reste perfectible :

- 80% des répondants déclarent être satisfaits (62% satisfaits et 18% très satisfaits), en hausse de 4 points par rapport à l'enquête de 2016 ;
- 20% moins satisfaits (16% pas vraiment satisfaits et 4% pas du tout satisfaits).



Les principales remarques des utilisateurs portent sur :

- La performance, l'ergonomie et les problèmes d'authentification à distance du poste mobilité ;
- La qualité des appels téléphoniques sur le bâtiment Ségur ;
- La nécessaire évolution de l'offre de service sur le smartphone sécurisé et le coût élevé des consommations à l'international ;
- L'amélioration de la relation téléphonique pour traiter plus efficacement et rapidement les demandes.

Pour répondre à ces remarques, plusieurs actions ont été réalisées en 2018 ; certaines se poursuivront en 2019 :

- s'agissant du poste de travail, l'authentification de la connexion à distance sur le poste mobilité a évolué fin 2018, permettant ainsi une simplification et une stabilité de la connexion. En parallèle, un projet autour d'un nouveau poste de travail, plus performant et offrant de nouveaux services, a été initié : il sera progressivement déployé en 2019 et 2020 ;
- pour la téléphonie fixe, l'amélioration de la qualité des appels sur le site de Ségur a été réalisée et une meilleure interconnexion entre Matignon et Ségur est prévue début 2019 ;
- concernant la téléphonie mobile, l'offre de service des terminaux ERCOM évoluera en 2019 pour proposer une solution interministérielle de messagerie instantanée (projet TCHAP porté par la DINSIC). En complément, une baisse significative des prix des communications voix et data est prévue grâce au nouveau marché de téléphonie mobile notifié fin 2018 ;
- enfin, l'organisation de la relation téléphonique avec les clients soutenus a évolué en novembre 2018 vers un véritable « service desk » : les appels des utilisateurs sont pris en charge directement par le service informatique via un nouveau numéro (10), permettant ainsi d'optimiser la prise en charge des incidents et demandes. Par ailleurs, un nouvel outil de gestion des demandes et incidents a été préparé en 2018 et permettra à chacun de déclarer en ligne ses demandes et incidents (projet Origami).

En synthèse, cette seconde enquête de satisfaction a montré la qualité globale des prestations fournies par la DSI de la DSAF, tout en mettant en avant la nécessité de poursuivre l'adaptation aux besoins des utilisateurs dans le cadre des projets prévus en 2019.

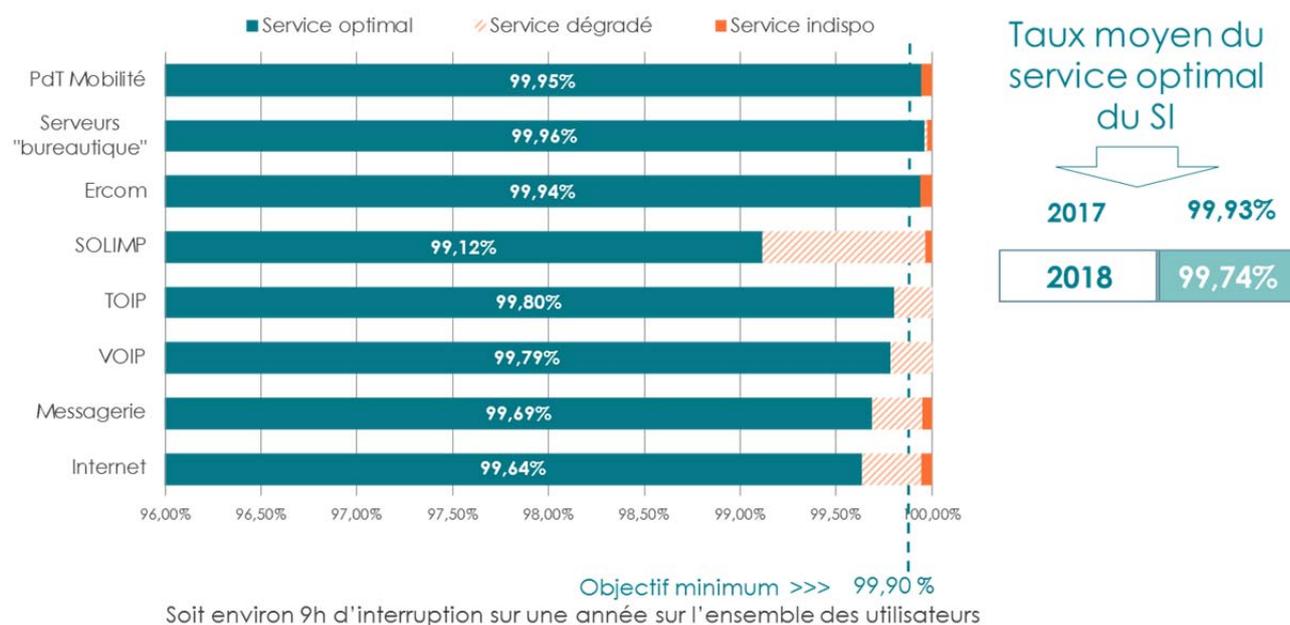
La DSI a également travaillé en 2018 sur la consolidation de son fonctionnement afin d'optimiser le soutien aux clients :

- Des réorganisations internes ont été progressivement mises en œuvre et une actualisation des processus (notamment astreinte, gestion des demandes et des incidents en lien avec le projet Origami) a été conduite ;
- Une section AMOA a été créée afin de mieux accompagner nos clients dans la conduite de projets ;
- Tous les postes vacants ont été pourvus malgré un contexte tendu de l'emploi IT.

## La disponibilité du SI en 2018

La disponibilité du Système d'information a atteint un taux de 99,67% fin septembre en diminution par rapport à l'année 2017.

Cette diminution s'explique notamment par la complexité technique liée la mise en œuvre des 2 systèmes de téléphonie TOIP Ségur et VOIP Matignon, ainsi que par des incidents sur la solution d'impression SOLIMP.



C'était le 5 novembre 2018

### Le 10 - votre assistance informatique/téléphonie en direct

Service Desk



La DSAF a mis en place un accès direct au Service Desk pour les utilisateurs dont les équipements informatiques et la téléphonie (fixe et mobile) sont gérés par la Division des systèmes d'information (DSI).

Désormais, en appelant le 10 (ou 01.42.75.66.10 depuis l'extérieur), un technicien du Service Desk de la DSI prend directement en charge la demande de l'appelant.

## 2. Les opérations de remaniement ministériel

---

Le remaniement ministériel survenu le 16 octobre 2018 a vu la nomination auprès du Premier ministre d'un ministre et de 3 secrétaires d'Etat.

A cette occasion, la DSAF a déployé un dispositif spécifique qui a permis de faciliter les conditions matérielles de départ des cabinets sortants et de traiter les demandes des cabinets entrants dans les meilleures conditions de réactivité et d'efficacité possible.

A l'occasion de ce remaniement, trois ministres chargés de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, auparavant situés à l'Hôtel de Castries, ont emménagé dans l'Ilot Ségur Fontenoy.

C'était le 16 mars 2018

**Un formulaire unique pour faciliter les arrivées/départs**



En charge du soutien des résidents du site Ségur/Fontenoy et des sites historiques du quartier Varenne, la DSAF met à disposition un formulaire unique pour préparer l'accueil des nouveaux arrivants.

Afin que les agents, vacataires ou prestataires accueillis bénéficient, à

leur arrivée, de prestations dans les domaines des ressources humaines (cantine, gestion du temps...), de la logistique (bureau, mobilier,...) ou de l'informatique et la téléphonie, il est indispensable de compléter ce formulaire. Il permet de disposer des informations nécessaires pour l'ouverture du compte informatique, la mise à disposition d'une ligne téléphonique et la création du badge multifonction (accès au bâtiment, restauration collective, impression).

Ce même formulaire doit également être utilisé pour tout départ.

## 3. La santé au travail

Le service de santé au travail des services du Premier ministre comprend une équipe de deux médecins de prévention et de 3 infirmières. Il est équipé d'un logiciel spécifique métier *Preventiel* qui fait l'objet d'un développement afin d'être adapté aux besoins du service et aux spécificités de la fonction publique.

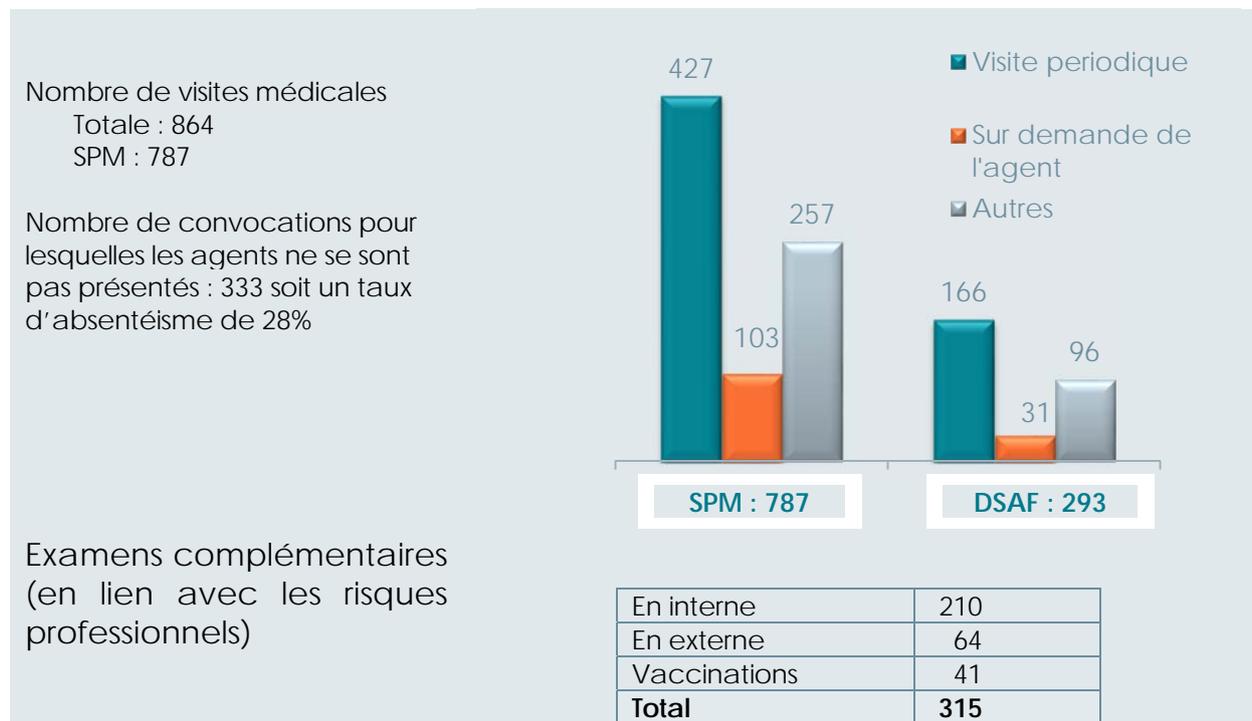
### 3.1 La médecine de prévention

**Prévention globale : conseil auprès de l'administration, des agents, et de leurs représentants et actions sur le milieu du travail**

- visites de sites / services : 29
- visites de poste pour aménagements / conseils ergonomiques : 65
- participation aux réunions institutionnelles, du CHSCT, groupe de travail abordant les thématiques de santé au travail : 143

**Prévention individuelle : surveillance médicoprofessionnelle**

- effectif global suivi : 3 780 (approximativement)
- effectif SPM : 3 300



Les examens complémentaires sont essentiellement des tests visuels mais aussi des audiogrammes, spirométrie en lien avec les risques professionnels auxquels sont exposés les agents. Les bilans sanguins et scanners notamment sont effectués en externe.

## 3.2 L'infirmierie

|   |            |
|---|------------|
| Premiers soins  | 215        |
| Urgences qui ont donné lieu à un transfert médicalisé | 98         |
| Entretiens spontanés                                  | 59         |
| <b>Total</b>  | <b>352</b> |

- un tiers des passages à l'infirmierie a donné lieu à des transferts en milieu hospitalier
- la prise en charge des malaises fait l'objet de protocoles réactualisés chaque année par l'équipe. Ainsi les médicaments qui peuvent être remis par l'infirmière le sont dans un cadre défini.

## 3.3 Les autres activités

Le service de santé au travail, comme les années précédentes, contribue aux campagnes de santé publique nationales :

- **antitabac** : stands d'information au niveau de l'espace de restauration de Ségur animé par un médecin tabacologue, des « animations sportives », organisation de courses de remise en forme avec le coach sportif de la Mildeca, recettes culinaires diététiques, quizz et newsletter...
- **vaccination anti grippale** : 5 demi-journées consacrées qui ont permis de vacciner **250 agents**.
- **collecte de don du sang : deux collectes** ont pu être réalisées cette année (en Juillet et novembre) en lien avec l'EFS et les équipes de la DPL. Elles ont été, grâce aux agents, un véritable succès. Plus de **200 dons du sang** ont pu être ainsi collectés.

C'était le 3 juillet et le 27 novembre et 2018

**Collecte de sang : Merci aux donneurs**



205 personnes ont donné leur sang à l'occasion des collectes organisées dans les services du Premier ministre le 3 juillet et le 27 novembre 2018.

C'était en novembre 2018

## Un moi(s) sans tabac



En novembre s'est tenue l'opération Un moi(s) sans tabac. Cette campagne nationale encourage les fumeurs qui le souhaitent à arrêter de fumer grâce à diverses actions.

Les services du Premier ministre s'engagent pleinement dans cette démarche. La DSAF a organisé des points d'information et réunions de groupe animées par le Docteur LAHLOU, tabacologue, ainsi que des animations tout au long du mois.

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) a invité à participer, chaque mardi, aux courses "Remise en forme" encadrées par un coach,

ouvertes à tous, fumeurs et non-fumeurs.

Une lettre d'information a été également diffusée chaque semaine auprès des agents.

C'était le 19 juin 2018

JOURNÉE PRÉVENTION  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
19 JUIN 2018



## Première journée de prévention

Dans le cadre de ses actions de prévention des risques professionnels, le bureau de la formation et de l'action sociale de la DSAF a organisé une journée de prévention le 19 juin 2018.

Sous forme d'ateliers d'1h30, les différents aspects de la sécurité et de la prévention ont été abordés : les gestes qui sauvent, l'ergonomie et l'adaptation de sa posture à son poste de travail, la sensibilisation à l'évacuation en cas d'incendie et l'utilisation des extincteurs.

Alternant les aspects théoriques et les exercices pratiques, ces 4 ateliers se sont déroulés sur le site de Ségur-Fontenoy et ont été ouverts à tous.

## 4. L'offre documentaire

Le centre de documentation des services du Premier ministre a ouvert ses portes le 3 novembre 2017. L'année 2018 est donc la première année pleine de mise en service de l'offre documentaire qui s'adresse à une quarantaine de services implantés à Ségur et au-delà, y compris sept cabinets ministériels et des AAI (Défenseur des droits et CNIL notamment).



### 4.1 Une installation réussie

La salle de lecture donne accès à 125 000 ouvrages et revues, dont 5 000 en accès libre. 523 lecteurs se sont inscrits en 2018 et 1 400 transactions ont été enregistrées.

Au-delà de la salle de lecture, le centre de documentation a construit, en 2018, une première palette de services documentaires.

Il s'inscrit par ailleurs pleinement dans une logique de réseau, d'une part avec les documentalistes de proximité consultés régulièrement, notamment pour les acquisitions ; d'autre part avec le réseau des centres de documentation parisiens et en Ile-de-France. Prescripteur en matière d'offre numérique et de veille, le centre peut également s'appuyer sur les collections des ministères sociaux ainsi que sur celles de la bibliothèque de Sciences po ou de la bibliothèque interuniversitaire Cujas.

### 4.2 La mise en place de l'offre de services documentaires

#### *La recherche toutes bases*

Mis en production au deuxième trimestre 2018, l'outil de découverte EBSCO, doté d'un moteur de recherche, est le point d'accès unique aux ressources de presse et académiques sélectionnées par le centre de documentation.

L'outil met à disposition le texte intégral de milliers de documents numériques, les références des documents du centre empruntables ainsi que les notices bibliographiques des publications.

De nombreuses bases de données sont ainsi indexées dans l'outil de découverte, notamment BrillOnline Reference Works, Business Source Index, Cairn, Contexte, Doctrinal plus, Lamyline, Le Monde diplomatique, Lextenso, Mediapart, Persée, Pressreader, Universalis, ScienceDirect, etc. Il faut également mentionner les 36 sources sélectionnées par le centre de documentation, raccordées au moteur et qui totalisent plus de 47 millions de références dont près de 10 millions sont directement accessibles en texte intégral grâce aux contrats passés pour acquérir le contenu de grands éditeurs (Cairn, Elsevier, Lamy, Lexis-Nexis, Dalloz, Lextenso...).

### *Le portail documentaire*

Véritable vitrine de l'activité et de l'offre de service, le portail documentaire a été ouvert en novembre 2018. Les principales rubriques mettent en lumière de l'information chaude autour des événements organisés au centre, les nouveaux contenus académiques ou presse, les dernières acquisitions, un flux Twitter d'actualités métiers etc. Le portail est, par ailleurs, un point d'entrée pour l'offre numérique et les 60 titres qui la composent.

L'activité documentaire est également présente sur Matignon Infos Services (MIS) au travers d'une sélection d'information tant chaude (actualités) que froide (équipe et fonctionnement du centre)

C'était le 6 mars 2018

### **Une entrée unique pour vos recherches documentaires !**



Des centaines de bases de données interrogées en temps réel... des milliers de documents numériques et papier disponibles à l'aide d'une simple requête... l'outil de découverte proposé par le Centre de documentation des services du Premier ministre simplifiera les

recherches. Conçu et réalisé à partir d'une fine sélection de ressources (Cairn, Universalis, Pressreader, Lamyline, Lextenso...), cet outil donne un accès direct au catalogue des publications du Centre et aux fonds des acteurs de référence.

### *Les achats et abonnements*

Le service d'achats documentaires permet de donner suite à toute demande d'acquisition de ressource, imprimée ou numérique. En fonction du caractère d'urgence, les demandes d'achats d'imprimés sont traitées dans un délai allant de 2h à 24h, les ressources numériques étant disponibles plus rapidement.

### *Le bouquet numérique*

L'objectif du centre est de proposer un maximum de ressources numériques accessibles à tous et sans besoin d'authentification. Amorcé en 2017, et largement étoffé tout au long de l'année 2018 via des négociations avec les éditeurs concernés, le bouquet numérique offre aujourd'hui plus d'une quinzaine de titres accessibles par reconnaissance IP : Acteurs publics, Contexte (238 abonnés aux briefings), CAIRN, Dalloz, Universalis ( plus de 1800 recherches en 2018), Doctrinal, la Gazette, Lamyline, Horizons publics, Lextenso (plus de 5700 recherches en 2018) Mediapart, Monde diplomatique, Pressreader (près de 68 000 articles lus pour le seul mois de janvier 2019).

### *La veille métier*

Installé en septembre 2018 et composé d'une cinquantaine de membres, le réseau des veilleurs des services du Premier ministre est piloté par le centre de documentation. Il s'articule autour de deux axes. Premièrement les « rendez-vous de la veille », réunions mensuelles permettant d'échanger sur les pratiques et mutualiser les connaissances et compétences de chacun au profit des autres. Six réunions se sont ainsi tenues en 2018, réunissant en moyenne vingt participants. Deuxièmement, et plus globalement, un flux d'information disponible sur le portail documentaire permet d'accéder à une veille de près de 250 sources relatives aux pratiques innovantes et aux tendances des métiers de l'information.



### *Les formations*

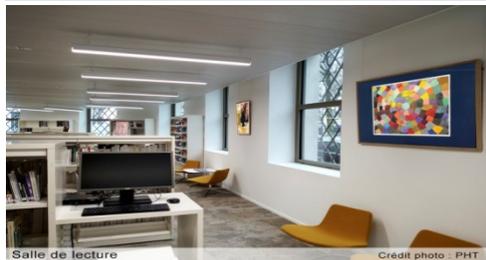
En 2018, 10 formations aux offres numériques du centre de documentation ont été organisées, auxquelles ont participé un total de 120 personnes. Par ailleurs, 9 ateliers de présentation des ressources numériques, ouverts à tous les agents, ont drainé une centaine de visiteurs. Enfin, en collaboration avec la Dila, 4 séances de formation à la *recherche sur Légifrance* ont été organisées.

### *Les recherches documentaires*

Mis en place dès l'ouverture du centre, le service de recherche documentaire traite les demandes allant de la communication d'article à la recherche jurisprudentielle ou encore bibliographique.

C'était le 11 avril 2018

### L'art entre au centre de documentation des services du Premier ministre



Salle de lecture

Credit photo : PHT

Le Centre de documentation des services du Premier ministre a fait entrer l'art dans ses murs.

Huit œuvres issues du catalogue du Centre national des arts plastiques (CNAP) ont été sélectionnées parmi lesquelles figurent des estampes de Jan VOSS, Manuela MARQUES,

Isidore ISOU ou Laurent JOUBERT.

# 5. Le soutien du périmètre déconcentré

---

## 5.1 Le soutien RH

Le soutien des services déconcentrés dans le domaine des ressources humaines s'est caractérisé en 2018 par les actions suivantes :

- **gestion directe des recrutements des agents des SIDSIC**, en lien avec les ministères d'origine (200 mouvements) et prise en charge du transfert entrant du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative » de 47 ETPT au sein des SIDSIC pour assurer les fonctions de soutien informatique et bureautique des directions régionales et départementales, de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) ;
- **renouvellement des agents en emplois DATE** qui s'est sensiblement accentué en 2018 (20 % des effectifs, soit plus de 400 entrées / sorties si on intègre les promotions internes, les affectations entrantes et sortantes et les autres départs définitifs) ; ce renouvellement important correspond à la fin d'un cycle d'exercice de leurs fonctions par des directeurs départementaux interministériels.

## 5.2 Le soutien financier

**Concernant les champs budgétaire et achats, l'année 2018 a vu se déployer, d'une part, le dispositif d'harmonisation des subventions accordées au titre de la restauration collective aux agents en DDI et DR(D)JSCS dans les treize régions métropolitaines, et, d'autre part, la mise en place à titre expérimental d'une régionalisation du dispositif de médecine de prévention sur les territoires qui en sont dépourvus.**

Ces dispositifs font suite aux recommandations de la mission IGA/IGF/IGAS remises au Premier ministre le 21 février 2017 sur le sujet de la restauration collective et de la médecine de prévention en DDI.

L'harmonisation des subventions pour l'accès à la restauration collective, a permis le versement d'une subvention complémentaire moyenne (moyenne pondérée) de 1,54 € par agent et par repas, pour un coût annuel de 123 € par agent qui concerne 85,9 % des agents. Cette mesure permet de créer davantage d'équité entre les agents des directions départementales interministérielles, en s'alignant sur le régime de subvention le plus favorable localement.

Par ailleurs, la DSAF, avec l'appui technique de la DINSIC, a mis en place un appel à projets concernant l'amélioration des systèmes d'information et de

communication en DDI et DR(D)JSCS. Cet appel à projets sera reconduit chaque année jusqu'en 2022.

La DSAF a également accompagné les DDI, en 2018, pour le renouvellement des marchés de téléphonie fixe (AO6) et mobile (OPACHE 5), des conventions UGAP liées à l'acquisition de véhicules et aux contrôles réglementaires des bâtiments, et enfin des marchés de documentation juridique (DALLOZ et LEXIS NEXIS).

# UNE ÉQUIPE BIEN ÉQUIPÉE

Pour gérer les budgets, l'informatique, le parc immobilier et les ressources humaines, nous disposons de nombreux outils.



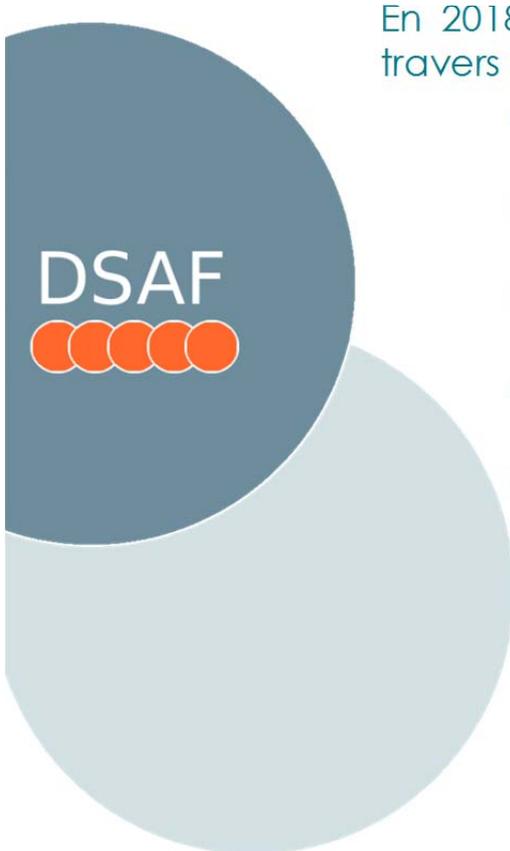
# L'ADAPTABILITE

---

Le besoin d'adaptation de la DSAF est continu. Sa mission de soutien des services du Premier ministre l'amène à accompagner les évolutions de ce périmètre. Les évolutions réglementaires et techniques, les enjeux de modernisation et les contraintes budgétaires ou environnementales, sont autant de facteurs qui sollicitent sa capacité à évoluer.

En 2018, cette valeur s'est notamment manifestée au travers :

- de la modernisation de la DSAF et des sites historiques ;
- de l'élaboration d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ;
- du développement de l'offre de service SI et la sécurisation des systèmes d'information ;
- de la fusion de programmes dans le cadre d'AP 2022 ;
- la dématérialisation de la chaîne financière.

The logo for DSAF is located on the left side of the page. It consists of the letters 'DSAF' in a white, sans-serif font, positioned above a horizontal row of five orange circles. The logo is set against a dark blue circular background that overlaps with a larger, lighter blue circular shape below it.

DSAF

# 1. La modernisation du fonctionnement de la DSAF

---

## 1.1 La réorganisation de la sous-direction des ressources humaines (SDRH)

L'année 2018 a été une année particulière pour la SDRH car elle a déployé avec succès le modulé intégré de pré-liquidation de la paie du SIRH RENOIRH. Cette modernisation des modes de gestion administrative et de paie des agents impliquait de revoir les modalités de fonctionnement, et donc d'organisation de la SDRH.

Un état des lieux du fonctionnement et de l'organisation de la SDRH, auquel l'ensemble des agents a été associé, a été conduit avec l'appui d'un consultant extérieur : analyse des processus, ateliers, formation, et communication.

L'objectif de cette réorganisation a été de sécuriser le passage à la pré-liquidation de la paie, de fiabiliser l'ensemble de la chaîne de la paie et de créer, au sein de la SDRH, une véritable stratégie de contrôle interne de la paie.

Pour atteindre cet objectif, il s'est avéré nécessaire de revoir l'organisation interne de la SDRH.

C'est ainsi qu'il a été décidé de réunir au sein d'un nouveau bureau transverse, le Bureau des Affaires Juridiques et du Contrôle Interne (BAJeCI), les missions antérieurement exercées, d'une part, au sein du bureau des affaires contentieuses et, d'autre part, des sections réglementaires et statutaires ainsi que de l'expertise paie du bureau de gestion des personnels titulaires. Après présentation du projet d'évolution aux chefs de bureau, chefs de section puis agents de la SDRH, le nouvel arrêté d'organisation de la DSAF a été soumis à l'avis des comités techniques spécial et ministériel et publié en juillet 2018.

Depuis le mois de juillet 2018, les effets de cette réorganisation sont perceptibles dans la mesure où un véritable contrôle interne de la paie a pu être mis en place et où l'appui du BAJeCI en termes d'expertise juridique s'est fortement développé.

## 1.2 Le déploiement d'Aglae

La DSAF soutient de nombreux services rattachés au Premier ministre dont les services dits « enveloppés ». Ces services ne disposent pas de moyens budgétaires propres, mais d'une « enveloppe » de fonctionnement, c'est-à-dire d'un droit de tirage limitatif sur les crédits des BOP Soutien ou Ségur, gérés par la DSAF, notamment pour les prestations logistiques et informatiques ainsi que pour la prise en charge des frais de missions et de représentation. Le caractère limitatif nécessite, pour les services « enveloppés », de pouvoir suivre régulièrement leur consommation.

L'emménagement à Ségur-Fontenoy a été l'opportunité de moderniser les outils de suivi existants et de travailler en commun à un outil partagé. Jusqu'en 2018, l'information des services sur la consommation de leur « enveloppe » passait par des échanges de classeurs Excel, avec en général au moins un mois de décalage.

L'Application de Gestion en Ligne Automatisée des Engagements (AGLAE) a été mise en place début octobre 2018. Elle permet aux services de la DSAF d'importer l'intégralité des dépenses effectuées pour les services rattachés au Premier ministre et de les suivre. Les services soutenus peuvent désormais consulter leurs dépenses de fonctionnement via un reporting automatisé et accéder à de nombreuses informations via un moteur de recherche multicritères.

Les Chiffres clés :

- plus de deux ans de projet ;
- 87 services soutenus ;
- 811 119 lignes de dépenses présentes dans l'application ;
- 32 enveloppes définies en 2018 ;
- 123 utilisateurs.

C'était le 25 octobre 2018

L'offre de service de la DSAF évolue



Dans le cadre de ses missions de soutien, la DSAF propose, depuis le 1er octobre 2018, une application de suivi des crédits des entités soutenues : AGLAE (Application de Gestion en Ligne Automatisée des Engagements).

Ce service en ligne, développé avec la division des systèmes d'information et géré par le bureau du budget de la DSAF, permet de partager les données financières avec les services, qui disposent ainsi, en temps réel, d'un suivi de la consommation des crédits de leur enveloppe de fonctionnement.

### 1.3 Le projet Origami

En 2018, la DSI a conduit un projet de remplacement de l'application d'enregistrement et de suivi des demandes, également utilisée lors des changements de gouvernement et de remaniement.

Ce projet a mobilisé plusieurs maitrises d'ouvrage au sein de la DSAF : la SDRH, la SDPAFI/SIFE, la DPL, la MAP et la DSI. En octobre 2018, l'application Origami a été déployée pour gérer les demandes liées à RenoIRH et à la gestion du temps, ainsi que les demandes adressées au SIFE.

Cet outil sera étendu à partir de février 2019 aux domaines de la logistique, de l'informatique et de la téléphonie. Ainsi, les utilisateurs soutenus par la DSAF pourront adresser leurs demandes directement via l'application ; ils auront également une visibilité sur l'avancement du traitement de leurs demandes.

C'était le 11 octobre 2018

**Origami - La nouvelle application de gestion des demandes et incidents**



ORIGAMI est un nouvel outil d'enregistrement et de suivi des demandes formulées auprès de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF). Il est déployé progressivement. La première phase concerne la gestion des congés et RenoIRH, la gestion des temps et Virtualia, ainsi que l'assistance Chorus-DT. ORIGAMI permet de poser des questions ou de déclarer des incidents auprès des équipes de la DSAF en charge de ces sujets, en assurant une traçabilité de ces demandes.

## 1.4 La démarche Lean

**Une démarche collaborative interministérielle d'amélioration des processus de la gestion des marchés dans Chorus au profit des DDI a été portée par la DSAF en 2018.**

La méthode Lean a été choisie pour conduire ces travaux.

La DSAF a piloté, pendant 3 mois à un rythme hebdomadaire, un groupe interministériel composé d'acteurs provenant des ministères de l'économie et des finances, de l'action et des comptes publics, de la transition écologique et solidaire, et des DDI pour analyser les dysfonctionnements de la gestion de ces marchés et définir un plan d'actions, qui a été présenté et validé au niveau interministériel.

Malgré le transfert début 2019 de la sous-direction du pilotage des services déconcentrés de la DSAF au ministère de l'intérieur, la mise en place du plan d'action se poursuit dans une instance interministérielle portée par la DAE.

## 1.5 L'amélioration participative des processus opérationnels

**Le programme d'amélioration participative des processus opérationnels (APPO) a été déployé dans 58 DDT(M), soit 63% du réseau, et sur 47 processus métiers relevant du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), du Ministère de l'agriculture (MAA) et du Ministère de l'intérieur.**

Les objectifs du programme sont d'améliorer le fonctionnement des DDT(M), les relations avec les usagers et les partenaires des DDT(M) grâce à une démarche participative basée sur la méthode Lean. Le programme APPO cherche à allier performance et bien-être des cadres et des agents.

L'année 2018 aura été marquée par le lancement du programme dans 8 nouvelles DDT suivant une démarche dite semi-accompagnée (journée de sensibilisation, formations de référent méthode et de chef de projet,

organisation d'un séminaire métier et parrainage des DDT entre elles pour aider le référent méthode à se lancer dans la démarche).

## 1.6 Le contrôle de gestion

L'année 2018 a vu la mise en place de tableaux de bord internes, pilotée par la MAP (Mission d'Appui au Pilotage) avec l'appui d'un réseau de correspondants dans chacune des structures de la DSAF.

184 indicateurs mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels, regroupés par thématique ou activité, ont été définis, suivis, et représentés sous forme de visualisations graphiques, synthétiques, accompagnées de commentaires tout au long de l'année 2018. Les données chiffrées sont assemblées en 6 tableaux de bord : un par sous-direction (DSAF, SDRH, SDPAFI), division (DSI, DPL) et mission (MAP).

Ces outils de pilotage, composés d'indicateurs d'activité et de performance, visent à identifier, le cas échéant, les actions à mettre en œuvre pour améliorer les indicateurs ou atteindre l'objectif visé.

Chacun des tableaux de bord est périodiquement présenté au Directeur de la DSAF et à son adjoint.

### Exemples de visualisations des tableaux de bord DSAF



## 2. L'élaboration du SPSI et la modernisation des « sites historiques »

---

Les services du Premier ministre, ont déjà présenté deux schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) qui reposaient surtout sur l'opération immobilière Ségur-Fontenoy, en janvier 2012 puis en décembre 2014. Tous les deux avaient été approuvés par le Comité immobilier de l'Etat (CIE) avec des recommandations qui ont été suivies.

Le 6 décembre 2018, la DSAF a présenté au CIE son SPSI 2019-2023.

La DSAF a assuré en 2018 la gestion immobilière technique et administrative de 26 sites sur le périmètre des services du Premier ministre, qui représentent une surface totale de 140 107 m<sup>2</sup> SUB et avec 5 216 postes de travail.

Le regroupement depuis 2018 de 16 services dans l'ensemble immobilier Fontenoy-Ségur, a permis une réduction du ratio de la surface utile nette par poste de travail.

Dans le prolongement de l'opération Ségur-Fontenoy, la DSAF a conduit un programme immobilier contribuant au regroupement de services. A cette occasion, plusieurs mouvements ont été opérés :

Mouvements depuis l'hôtel de Broglie (35, St-Dominique)

- MILDECA : communs du 69 rue de Varenne (janvier 2018) ;
- CNCTR : annexe du 32 rue de Babylone (mars 2018) ;
- CSDN : 5ème et 6ème étages de l'annexe du 66 rue de Bellechasse (mars 2018) ;
- Cabinet du Secrétariat d'Etat en charge du numérique : 3ème étage de Ségur (mars 2018).

Mouvements depuis le 99 rue de Grenelle

- HCEFH et CSPFEH : 4ème étage du 55 rue St-Dominique (janvier 2018) ;
- ODL : bâtiment de l'Horloge du 101 rue de Grenelle (février 2018).

Mouvements depuis l'hôtel de Castries (72, rue de Varenne)

- Cabinets du Ministère de la Cohésion des Territoires et du Secrétariat d'Etat : 2ème et 3e étages de Ségur (octobre 2018).

Mouvement depuis Saint-Denis (3, avenue du Stade de France)

- OFDT : communs du 69 rue de Varenne (décembre 2018).

Par ailleurs, des opérations d'entretien lourd ou d'adaptations ont été réceptionnées en 2018, et portant sur les volets patrimoniaux, structurels, sécuritaires et énergétiques :

- Hôtel de Matignon : restauration des façades côté rue, cour d'honneur et cour des cuisines ;

- Hôtel de Matignon : réalisation d'un passage d'accès pour les personnels ;
- Hôtel de Clermont : consolidation du plancher haut de la salle de bal ;
- Hôtel de Rothelin-Charolais : mise aux normes de la cuisine ;
- Hôtel de Montalivet : dans la continuité du vestibule livré en 2017, restauration de l'escalier d'honneur ;
- Hôtels Gouffier de Thaix, Montalivet, Lebel : mise en sécurité des locaux à risques phase III.

L'ensemble de ces opérations représente un montant de 4,025 M€ en autorisations d'engagement 2017 et 2018, et 2 M€ de crédits de paiement en moyenne annuelle.

2018 a permis aussi d'aboutir au lancement du procédé BIM (Building Information Model). Cet outil permettra de disposer, pour chacun des sites historiques conservés, d'une maquette numérique, de gérer les données fonctionnelles et techniques des bâtiments au travers d'une interface graphique en trois dimensions. L'objectif consiste à intégrer dans le domaine de la gestion de patrimoine les outils des technologies numériques dont le développement est en pleine expansion dans le secteur de la conception et de la construction des bâtiments (une maquette BIM a été utilisée pour la restructuration du site Ségur-Fontenoy). Il s'agit aussi de renforcer la gestion du patrimoine en optimisant son exploitation et sa maintenance, notamment en réalisant des simulations d'occupation, par exemple l'affectation d'espaces lors des remaniements ministériels ou des installations de services.

Le plan Vigipirate, outre la contrainte budgétaire qu'il implique, conduit à améliorer les conditions de sûreté des sites, avec le renouvellement ou l'installation de nouveaux dispositifs anti-intrusion et de contrôle d'accès. La programmation des opérations de sûreté, de sécurité, mais aussi de mise aux normes techniques, d'hygiène et d'accessibilité se poursuivra en 2019.

Les services du Premier ministre ont restitué tous les bâtiments qui ne présentaient pas d'enjeu majeur pour leur fonctionnement. La conservation des hôtels particuliers dans l'environnement immédiat de l'hôtel de Matignon en est un. Une campagne de restructurations lourdes concernera quatre bâtiments pour les années 2019 à 2023. Des travaux ont déjà commencé à l'hôtel de Clermont pour la réfection du clos, couvert, la création d'un ascenseur et de trois appartements.

## 3. Les projets SI

---

Le comité stratégique des systèmes d'information (Costrat) a eu lieu le 8 février 2018 sous la présidence du Secrétaire général du Gouvernement, en présence des services soutenus ou collaborant avec la division des systèmes d'information (DSI) en interministériel (ANSSI, DINSIC...).

La priorisation des projets à conduire sur l'année 2018 a été validée au regard des axes stratégiques suivants :

- consolider et développer l'offre de services (Wifi, visioconférence ...) et faciliter l'accueil de nouvelles entités ;
- pérenniser les efforts en termes de sécurité des systèmes d'information pour l'inscrire durablement dans les processus du quotidien, garantir le MCO et le MCS (maintien en condition opérationnelle et de sécurité) sur les applications et les infrastructures, rattraper les derniers retards sur la « dette technique » ;
- concevoir et mettre en œuvre la rénovation des SI en les séparant selon les usages et le niveau de sécurité attendu (SI SPM / SI PM, SI non protégé, SI administrateur, SI d'Importance Vitale ...).

### 3.1 La consolidation et le développement de l'offre de service

**L'extension de l'offre de service proposée par la DSI en 2018 a été orientée essentiellement sur le bâtiment Ségur avec la mise en place des WIFI Visiteurs et Collaborateurs, la mise en œuvre d'un Réseau Non Protégé et la mise en service de la Télévision sur le réseau (TV IP) ainsi que l'emménagement sur Ségur du Secrétariat d'État au Numérique et des 3 cabinets ministériels du MCTRT.**

Le service de visioconférence a également été développé : désormais 11 salles sont opérationnelles, permettant de réaliser des visioconférences, soit sur le pont Beauvau du Ministère de l'Intérieur, soit ouvertes sur internet. Elles sont réparties sur Ségur et sur les sites du cœur historique : 5 salles sur Ségur, 3 salles au 58 Varenne, 1 au 32 Babylone, 1 au 69 Varenne et 1 au 66 rue de Bellechasse.

Par ailleurs, d'importants chantiers ont été menés pour améliorer la disponibilité de l'offre de service de TOIP avec la mise en place de la redondance Ségur-Fontenoy.

Côté applicatif, plusieurs applications ont été mises en production en 2018 : l'application AGLAE permettant le suivi en temps réel des dépenses des services soutenus, le nouvel intranet des SPM, l'application GRS permettant la réservation de salles de réunion par le CAS dans un premier temps, et par tous les clients en 2019.

Concernant le soutien aux utilisateurs, la DSI a mis en place un Service Desk, accessible directement via un numéro d'appel unique (10) pour toutes les demandes et incidents concernant l'informatique et la téléphonie.

Enfin, le standard a repris les flux des standards du CGET et de la DINSIC.

Le développement de cette offre de service va se poursuivre tout au long de l'année 2019.

### 3.2 Les infrastructures et la mise en sécurité des SI

Un rattrapage important d'investissement sur les infrastructures a été réalisé courant 2018, sur des solutions peu visibles d'un point de vue utilisateurs mais qui garantissent la pérennité et la sécurité des SI.

### 3.4 Les projets métiers

**En 2018, de nombreux projets métiers ont été soit lancés, soit mis en œuvre :**

- Ouverture du service de l'application SAVEUR : gestion de l'intendance du cabinet du Premier ministre, totalement opérationnelle au 13 Vaneau et au 57 Varenne depuis octobre 2018 ;
- Ouverture en octobre 2018 du service pour la SDRH et le SIFE de l'outil de suivi des demandes et incidents : ORIGAMI ;
- Mise en œuvre en septembre 2018 de l'application AGLAE permettant la gestion des enveloppes budgétaires des services soutenus ;
- Ouverture du service pour le CAS de l'outil de Gestion de Réservation des Salles (GRS) permettant la réservation des salles de réunion sur Ségur et sur les sites historiques, depuis mars 2018 ;
- Lancement des projets SI SGG : gestion des contentieux et refonte MEMORIM ;
- Étude et accompagnement de la MILDECA : outil décentralisé de gestion de subventions ;
- Lancement du projet référentiel Agents dont l'objectif est de disposer d'un référentiel unique des données agents ;
- Lancement du projet de refonte du poste de travail.

Afin d'améliorer la gouvernance des projets avec les différentes entités métiers, une section d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) a été créée au sein de la DSI : son rôle est d'assister les services soutenus sur les chantiers fonctionnels d'un projet informatique, de rendre compréhensible par tous le besoin métier et les aspects techniques pour répondre au mieux aux besoins des entités, et de clarifier et rappeler la méthodologie projet, en définissant clairement le rôle et les responsabilités de chaque acteur.

Enfin, le maintien en condition opérationnelle et de sécurité (MCO/MCS) et l'évolution des 35 applications utilisées sont garantis par la mise en place de contrats de Tierce Maintenance Applicative. Ainsi, en 2018, ont été réalisées :

- Sur RIM, l'intégration des bleus et des évolutions demandées par les secrétariats du SGG ;
- La montée de version de l'extranet (Extraqual) du SGG pour le service de la législation et la qualité du droit ;
- La montée de version de l'application Varenne 5 pour la mission des Archives du SGG ;
- La refonte de la photothèque du Premier ministre ;
- 12 évolutions sur M@GEC pour répondre aux demandes du service des interventions, de la DSAF et améliorer l'ergonomie de l'application ;

- L'adaptation de l'application InfoSD de la DSAF pour les élections professionnelles ;
- La refonte de l'application SISE du SGPI ;
- Les évolutions du Système d'Information de Gestion de Bibliothèque (SIGB) du Centre de documentation des SPM ;
- La refonte du site internet institutionnel cada.fr ;
- L'étude de la refonte des applications du CIVEN et de la CIVS.

### 3.5 La rénovation du Système d'Information

**L'année 2018 a essentiellement été consacrée à la conception et à la définition de la cible, notamment le réseau Data Centre qui alimentera les 4 sites (Nogent, Rosny, Vaneau, Varenne), les adductions (CTG et RIE), les grands principes de stockage, de sauvegarde et de partitionnement entre toutes les zones, ainsi que l'administration des SI.**

Une partie de la construction a également été réalisée en 2018, avec la mise en place des 28 baies prévues dans les Datacentres de la Gendarmerie à Nogent et Rosny et la mise en œuvre, sur l'infrastructure actuelle, des services techniques cible et les applications partagées (Gestion de réservation des salles, intranet).

Enfin, la conception de la nouvelle messagerie (migration vers Exchange 2016) et du nouvel annuaire Active Directory a été lancée en 2018, pour une mise en œuvre prévue en 2019.

## 4. AP 2022

---

En vue de la fusion des programmes budgétaires 333 et 307 prévue dans le cadre d'Action Publique 2022, les équipes de la DSAF et de la DMAT (direction de la modernisation et de l'action territoriale du ministère de l'intérieur) ont engagé en 2018 les travaux préparatoires suivants :

- la constitution du dossier de la conférence technique ;
- la préparation du volet performance du nouveau programme ;
- l'élaboration d'une charte de gestion du nouveau programme ;
- l'élaboration de la cartographie budgétaire du nouveau programme.

Un comité stratégique a été mis en place sous la présidence du secrétaire général du Gouvernement dont la première réunion s'est tenue fin décembre 2018.

Ce comité stratégique comprend les secrétaires généraux des ministères, le directeur des services administratifs et financiers du Premier ministre, le directeur général des outre-mer, le directeur général de l'administration et de la fonction publique, la directrice du budget, le directeur des achats de l'Etat, la directrice de l'immobilier de l'Etat, le directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat, le délégué interministériel à la transformation publique.

Au cours de cette réunion ont été présentés les travaux des différents groupes interministériels mis en place pour préparer ce transfert et notamment les modalités prévues s'agissant des nominations des emplois DATE. Il a à ce titre été convenu une réunion trimestrielle des DMC des différents ministères et du DMC DATE et la communication à l'autorité signataire des nominations (Premier ministre) des avis rendus par les différents ministères sur les propositions qui seront faites par le ministère de l'intérieur.

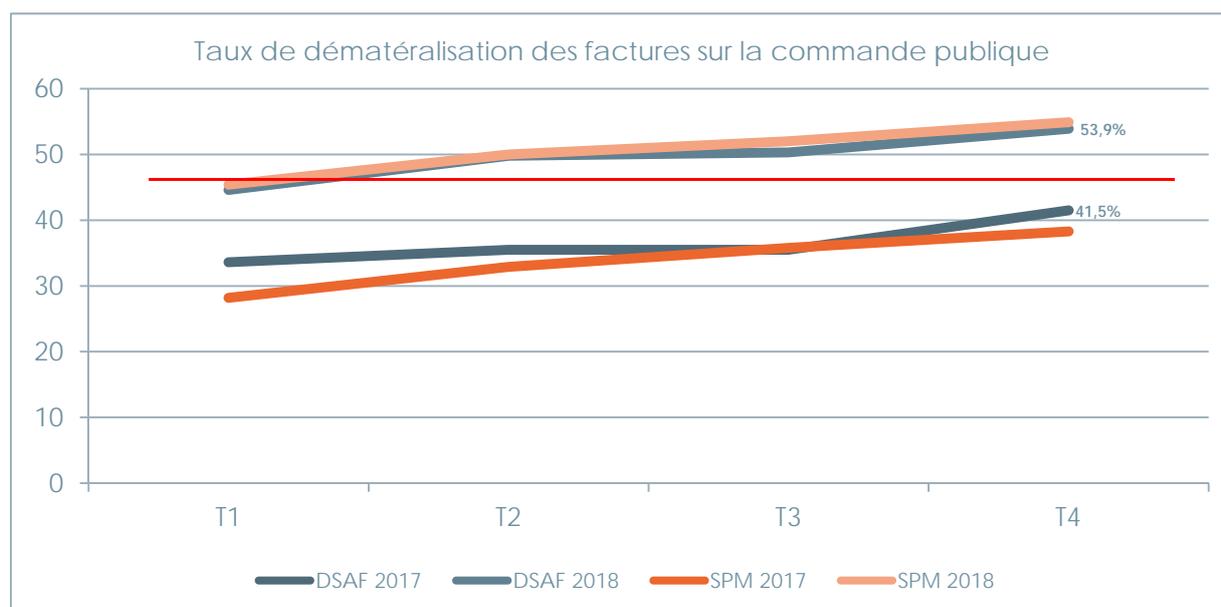
## 5. La dématérialisation

En ligne avec les objectifs gouvernementaux de transformation numérique, la DSAF a poursuivi en 2018 ses travaux en faveur de la dématérialisation de la chaîne financière. Ils visent à satisfaire trois objectifs :

- accompagner la mise en œuvre de la réglementation imposant la dématérialisation d'un nombre croissant d'actes ;
- optimiser les circuits afin de réduire les délais et d'améliorer le travail des services;
- renforcer la transparence et sécuriser les échanges avec les usagers.

L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre de l'obligation de dématérialisation des factures pour les entreprises de taille intermédiaire au 1<sup>er</sup> janvier, après les grandes entreprises début 2017.

Afin d'accompagner l'obligation progressive de dématérialisation des factures des fournisseurs de l'Etat, de nombreuses actions de sensibilisation vers les entreprises et les services de la DSAF ont été menées par la mission des systèmes d'information financiers de l'Etat (SIFE) des SPM. Elles se sont traduites par plus de 80 prises de contact direct avec des fournisseurs représentant une volumétrie de facture importante avec la DSAF, ainsi que la large diffusion d'un « kit de dématérialisation » présentant les différentes obligations réglementaires et les premiers pas pour déposer une facture sur le portail dédié Chorus Pro. Une assistance de proximité a également été proposée, au cas par cas, pour les fournisseurs rencontrant des difficultés pour s'inscrire ou déposer des factures sur Chorus Pro, en partenariat avec l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE), responsable de celui-ci.



En parallèle, un dispositif de pilotage a été mis en œuvre, avec la production d'indicateurs de dématérialisation. Ceux-ci permettent aux services de suivre la progression et de solliciter leurs fournisseurs afin qu'ils s'inscrivent dans cette démarche. Les indicateurs permettent également de cibler les fournisseurs prioritaires, en raison de leur volumétrie, et d'identifier des points de dysfonctionnement (variation du taux de dématérialisation, par exemple). Pour les grandes entreprises et établissements publics, soumis depuis 2017 à l'obligation de dématérialisation, un dispositif de contrôle et d'alerte a été également mis en œuvre, porté par la Direction générale des finances publiques, afin de rappeler aux fournisseurs leur obligations et le risque de rejet en cas de non-respect.

Ces travaux ont contribué à la progression du taux de dématérialisation des factures liées à la commande publique au sein de la DSAF. Celui-ci dépasse maintenant les 50%, cible fixée pour l'année, et atteint 53,9 %, fin 2018 (vs. 41,5 % fin 2017).

Les travaux liés à la dématérialisation vont se poursuivre en 2019, en particulier sur le périmètre des marchés de travaux, ainsi qu'auprès des services ayant comme fournisseurs des PME, qui sont soumises à l'obligation de dématérialisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

# DIALOGUER POUR AVANCER

Grâce à un dialogue social constructif,  
nous pouvons trouver des solutions partagées.



## PARTAGEONS NOS VALEURS

- SENS DU SERVICE
- ADAPTABILITÉ
- EXEMPLARITÉ
- COLLECTIF

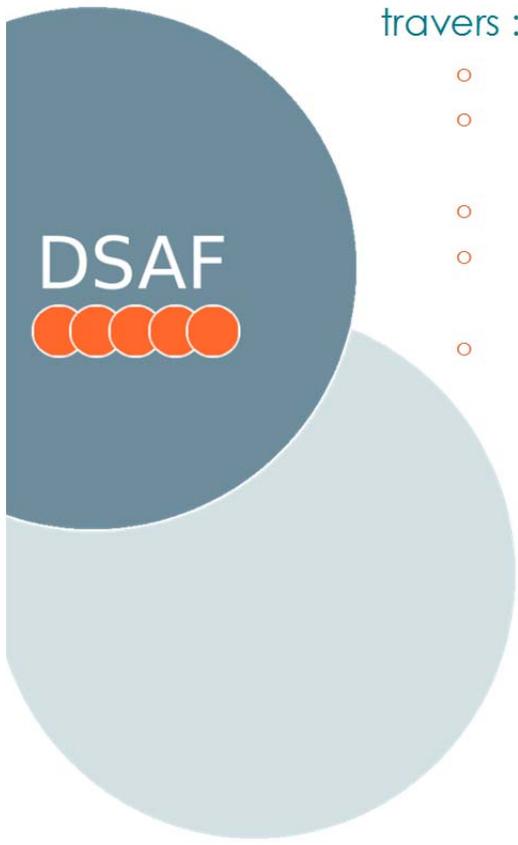
# LE COLLECTIF

---

La DSAF est diverse, réunissant des missions et des métiers variés. Pour réussir, elle veille à la cohérence des enjeux et modalités d'action de ses sous-directions et divisions, et privilégie l'approche transversale et le travail en mode projet.

En 2018, cette valeur s'est notamment manifestée au travers :

- des élections professionnelles ;
- de la publication du livre « l'hôtel de Matignon » ;
- des ressources humaines ;
- de la mise en place d'un dispositif de parrainage ;
- des moyens humains et budgétaires.



DSAF



# 1. Les élections professionnelles

---

## 1.1 Les élections professionnelles dans les services centraux

Le 6 décembre 2018 étaient organisées les élections professionnelles pour lesquelles 5,2 millions d'agents publics, fonctionnaires comme agents contractuels, étaient appelés à désigner leurs représentants pour les quatre années à venir. Sur les 24 instances de concertation à renouveler au sein des services du Premier ministre, 8 instances concernaient spécifiquement les agents de la DSAF.

La sous-direction des ressources humaines avait en charge l'organisation des scrutins pour les comités techniques (comité technique ministériel et comité technique spécial) dont le rôle est d'examiner l'ensemble des questions d'ordre collectif, ainsi que les commissions administratives paritaires (CAP pour les fonctionnaires) ou commissions consultatives paritaires (CCP pour les contractuels), compétentes sur les sujets individuels. Les services de la DSAF avaient préalablement envoyé le matériel de vote au domicile de l'ensemble des électeurs qui pouvaient choisir de voter par correspondance ou directement à l'urne.

Toutes instances confondues, avec plus 2 900 votes enregistrés, le taux de participation de 41,14 % connaît une baisse de 6 points par rapport à celui enregistré lors du renouvellement des instances de 2014, confirmant la tendance observée ces dernières années dans l'ensemble de la Fonction publique. En dépit de cette participation moindre, il est à relever un rééquilibrage des modalités de vote, avec une hausse de 13 points du vote à l'urne, qu'on peut raisonnablement expliquer par le regroupement des services sur le site de Ségur.

La CFDT devient le premier syndicat des services du Premier ministre et obtient 5 des 15 sièges du CTM, devant le SAPP (4 sièges). Pour le comité technique spécial des services centraux et des cabinets ministériel (CTS), les sièges sont plus largement répartis, avec l'entrée de la CGT (3 sièges) et de la CFDT (2 sièges), qui rejoignent ainsi le SAPP (3 sièges) et l'UNSA (2 sièges).

Ce temps fort de démocratie sociale a mobilisé un grand nombre d'acteurs de la DSAF tout au long de l'année : la sous-direction des ressources humaines, la division du patrimoine et de la logistique, la mission d'appui au pilotage, la division des systèmes d'information ainsi que les partenaires sociaux. En effet, outre les instances formelles de concertation, plus de dix réunions thématiques ont été organisées afin que tous les aspects de ce projet soient discutés préalablement avec les représentants des personnels.

Le renouvellement des instances de concertation s'appliquait aussi à celles existantes dans les entités des SPM ayant mis en place des comités techniques spéciaux ou d'établissement et des CCP. La DSAF a joué un rôle de coordination et a assuré un soutien juridique et logistique dans l'organisation de ces autres scrutins.

Dès le processus électoral achevé, l'ensemble des opérations permettant que les instances de concertation soient en mesure de siéger dès janvier 2019 ont été effectuées : arrêtés portant désignation des membres des instances, préparation d'une formation pour les élus, mise en ligne de l'agenda social 2019...

Enfin, un retour d'expérience a rapidement été présenté dans les instances (CTM et CTS). Ces échanges constructifs ont permis d'établir un bilan partagé du dispositif 2018 et d'ébaucher les aménagements à apporter au dispositif en vue du prochain renouvellement des instances, dans un contexte de **dématérialisation** accrue des processus électoraux.

## 1.2 Les élections professionnelles dans les DDI

Les résultats du scrutin pour le renouvellement des représentants **du comité technique des DDI** ont porté sur 228 DDI, 2 DDI n'ayant reçu aucune candidature. S'agissant des 8 DRDJSCS, seuls les suffrages valablement exprimés au titre du bureau de vote spécial dédié aux directions départementales déléguées ont été pris en compte.

Sur les 28 106 électeurs inscrits, 22 782 ont voté (17 514 à l'urne et 5 486 par correspondance), soit un taux de participation de 81,1%.

Après prise en compte des votes blancs et nuls, le nombre de suffrages valablement exprimés a été de 21 402.

### Répartition des sièges par DDI

| Sièges | CFTC - CCRF | CFDT       | CGT        | FO         | FSU       | Solidaires | UNSA       | STC      | Liste commune n°1 | Liste commune n° 2 | Total        |
|--------|-------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|----------|-------------------|--------------------|--------------|
| DDCS   | 0           | 32         | 21         | 25         | 9         | 3          | 79         | 0        | 0                 | 0                  | 169          |
| DDCSP  | 3           | 17         | 10         | 60         | 12        | 14         | 59         | 3        | 12                | 2                  | 192          |
| DDPP   | 0           | 24         | 24         | 82         | 11        | 38         | 14         | 0        | 17                | 2                  | 212          |
| DDT    | 0           | 26         | 57         | 106        | 1         | 1          | 108        | 0        | 27                | 6                  | 332          |
| DDTM   | 0           | 12         | 34         | 50         | 3         | 1          | 39         | 4        | 14                | 0                  | 157          |
|        | <b>3</b>    | <b>111</b> | <b>146</b> | <b>323</b> | <b>36</b> | <b>57</b>  | <b>299</b> | <b>7</b> | <b>70</b>         | <b>10</b>          | <b>1 062</b> |

**Répartition des suffrages valablement exprimés entre organisations syndicales** (avec prise en compte des suffrages exprimés au titre des DRDJSCS)

| UFSE CGT | FO       | FSU    | Solidaires | UNSA     | STC    | CFTC-MAE* | SNISPV /FGAF* | CFE-CGC * | Total**   |
|----------|----------|--------|------------|----------|--------|-----------|---------------|-----------|-----------|
| 3 826,75 | 6 458,65 | 918,07 | 958,11     | 5 967,55 | 131,00 | 426,22    | 120,22        | 59,27     | 21 403,00 |

\* L'alliance du Trèfle représente 606 suffrages.

\*\* L'écart entre les suffrages valablement exprimés et la répartition par syndicat est de 1 : liée à une erreur de dépouillement (2 bulletins glissés dans une même enveloppe). Une mention a été inscrite au PV de proclamation des résultats avec contreseing des OS présentes.

Ces résultats ont permis d'effectuer la **composition du CT central** des DDI au regard de la répartition à la plus forte moyenne, de manière inchangée par rapport à celle de la mandature précédente :

| Organisations syndicales | Nombre de sièges |
|--------------------------|------------------|
| UFFA-CFDT                | 1                |
| UFSE-CGT                 | 2                |
| UNSA                     | 3                |
| FO                       | 4                |
| Total                    | 10               |

## 2. L'évènementiel

Chaque année le collectif trouve son illustration dans l'organisation de manifestations majeures telles que :

### Les vœux au personnel

La cérémonie des vœux du Premier ministre au personnel des SPM s'est déroulée pour la première fois au Palais de Chaillot le 28 janvier 2018.

L'ensemble des personnels travaillant dans un service rattaché au Premier ministre était convié. Les autorités administratives indépendantes et les services du périmètre étendu étaient également représentés. A l'issue des discours, autour d'un buffet élaboré par l'intendance de Matignon, le Premier ministre a eu un échange avec les personnels.

### Les rendez-vous aux jardins



Pour la seizième édition des « rendez-vous aux jardins », 7 360 personnes ont visité le jardin de Matignon les 1, 2 et 3 juin 2018.

Lors de la journée du vendredi consacrée aux scolaires, 29 groupes, classes allant du CP aux 6e, ainsi que plusieurs établissements spécialisés ont été accueillis dans le jardin soit un total de 809 enfants et accompagnateurs. Une classe a été accueillie dans le jardin tous les quarts d'heure. Les groupes scolaires venaient de six académies différentes : Paris, Versailles, Créteil, Orléans-Tours, Amiens, Rouen et Reims.

Afin d'animer la visite, six activités à destination des enfants étaient installées à des emplacements clés du jardin en lien le thème de l'année et vingt-deux panneaux pédagogiques ponctuaient le parcours dont six sur le thème de l'année : l'Europe des jardins.

six sur le thème de l'année : l'Europe des jardins.

### La fête de la musique



Pour la 36<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique, le conservatoire national supérieur de musique et de danse a été mis à l'honneur avec des élèves et anciens élèves qui se sont produits sur scène, dans la cour d'honneur de l'hôtel de Matignon. Le programme était très varié comportant aussi bien de la musique ancienne et classique que du jazz.

Une fête de la musique a également été organisée sur le site de Ségur-Fontenoy. Des agents chanteurs ou musiciens, solistes ou en groupe, se sont produits dans différents espaces

du site (cour intérieure, mezzanine,...).

La DSAF a piloté l'organisation de la manifestation : mise en place des installations techniques et scéniques, création des supports de communication, accompagnement des artistes.

## Les journées européennes du patrimoine

Trois sites ont été ouverts au public : l'hôtel de Matignon, l'hôtel de Castries et, pour la première fois, l'hôtel de Rothelin-Charolais.

Pour cette 35ème édition placée sous le thème « L'art du partage », le parcours des visiteurs à l'hôtel de Matignon a été rythmé par plusieurs animations :

- présentation de fac-similés de traités européens dans le salon rouge ;
- exposition de photographies présentant les lieux d'exercice du pouvoir des chefs de gouvernement de l'Union européenne dans le jardin ;
- consultations citoyennes sur le thème « Quelle est votre Europe ? », animées par le Secrétariat général des Affaires européennes.

Au total, 15 250 visiteurs ont été accueillis sur les trois sites au cours de ces journées.

## La fête de Noël



Le contexte particulier de la fin d'année 2018 a conduit la DSAF à annuler la fête offerte aux enfants des personnels des services du Premier ministre à l'Opéra Garnier en décembre. Néanmoins, un spectacle original, revisité et adapté au site de Ségur, a eu lieu dans l'auditorium Marceau Long le 12 janvier 2019. Ce spectacle de grande qualité a rassemblé un peu plus de 300 personnes. Les artistes (et les perroquets) sont ensuite venus partager un moment de convivialité autour d'une collation et ce fût l'occasion d'échanges joyeux et de photos.

## Les réunions nationales des DDI

Les journées nationales des DDI organisées par la DSAF ont pour objectif de permettre aux directrices et directeurs départementaux interministériels ainsi qu'aux secrétaires généraux de DDI d'échanger avec la DSAF et les ministères dont ils ont en charge la mise en œuvre des politiques publiques.

Au cours de l'année 2018 ont été organisées :

- deux réunions nationales pour les DDT(M) du 12 au 14 mars et du 6 au 8 novembre ;

- une réunion nationale pour les DDCS(PP) : du 5 à 7 juin ;
- une réunion pour les secrétaires généraux : le 24 janvier.

Ces réunions avec les directrices et directeurs ont été l'occasion pour les représentants des ministères et les directions d'administration centrale de délivrer les messages stratégiques qui éclairent l'action des directions locales. Elles ont également permis des échanges entre les acteurs nationaux et les acteurs locaux sur les réalités de terrain et les difficultés auxquelles peuvent être confrontés ces derniers.

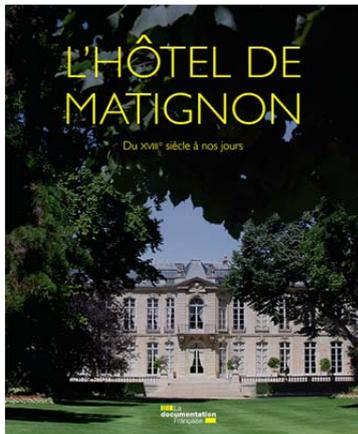
En outre, dans le cadre d'Action Publique 2022, une présentation et des échanges ont eu lieu sur le chantier transverse « organisation territoriale des services publics » lors de la réunion du mois de mars des DDT(M).

Par ailleurs, lors de la réunion des DDCSPP du mois du juin, un retour sur le rapport de la mission inter-inspections relatif à l'encadrement intermédiaire a été présenté donnant lieu à des échanges avec la mission inter-inspections.

La réunion avec les secrétaires généraux a permis des échanges sur des sujets d'actualité en matière de ressources humaines, de budget et d'organisation des services.

# 3. Le livre Matignon

Les services du Premier ministre, comme l'ont fait d'autres grandes administrations de l'Etat, ont souhaité que leur histoire et celle de leur site historique soient présentés dans un beau livre destiné à la fois à être remis aux visiteurs du Premier ministre et à être proposé au grand public, dont l'intérêt pour ce patrimoine républicain se confirme d'année en année.



*L'Hôtel de Matignon du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* est constitué de quatre parties : l'histoire du bâtiment ; son architecture, sa décoration et son mobilier, et son jardin. De nombreuses photos ont été réalisées par le service photo des SPM et par un photographe d'art. Sous co-pilotage DSAF-Dila, et sous l'autorité du SGG, le projet s'appuie sur des partenariats avec des professionnels (architectes, historiens, inspecteur du Mobilier national). La Dila a assuré la composition, l'édition et la distribution. L'ouvrage est paru en deux

versions : une version sous coffret, tirée à 1 500 exemplaires hors commerce, préfacée par le Premier ministre, destinée aux visiteurs officiels de Matignon ; une version sous couverture souple, tirée à 4 000 exemplaires et destinée à la vente.

Le lancement du livre a eu lieu le 7 septembre 2018, au cours d'une cérémonie au cours de laquelle les directeurs de la DSAF et de la Dila, en présence du secrétaire général du Gouvernement, ont remis l'ouvrage au Premier ministre.

Il a été décidé de proposer aux agents des services du Premier ministre l'acquisition à titre exceptionnel d'un exemplaire sous coffret au prix de la version commerciale. Deux sessions ont été organisées sur deux points de vente : Ségur-Fontenoy et 58, rue de Varenne.



## 4. Les ressources humaines

---

### 4.1 L'action sociale

#### Les prestations sociales

En 2018, la section de l'action sociale, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de la DSAF, a réalisé les prestations suivantes :

| Logement                      | Participation séjours enfants | Colonies       | Secours   |
|-------------------------------|-------------------------------|----------------|---|
| 177 demandes, 25 agents logés | 37 prestations                | 15 prestations | 34 aides financières non remboursables, montant total : 40 269€ |

#### La restauration

La section de l'action sociale a traité 915 demandes d'accès au self Ségur. Le coût total des factures en 2018 s'est élevé à 407 023 € (pour l'ensemble des restaurants conventionnés) dont 251 234 € au titre du self Ségur.

Un comité des usagers du self Ségur/Fontenoy a vu le jour. Composé de représentants de la DSAF et des entités résidentes et de représentants du personnel, il a pour vocation d'assurer une interaction avec les usagers du restaurant administratif. Il s'est réuni le 14 septembre et le 9 novembre 2018.

#### La crèche

La totalité des 34 berceaux de la crèche était occupés au 31 décembre 2018. Plusieurs temps forts en 2018 :

- **L'élection des parents-relais** : en février, deux parents de la crèche ont été élus pour représenter l'ensemble des familles. Ils ont eu l'occasion d'échanger sur divers sujets avec la direction de la crèche et la référente crèche des services du Premier ministre.
- **Inauguration de la crèche Ségur-Fontenoy** : la crèche a soufflé sa première bougie lors de son inauguration officielle, le 3 octobre 2018 par M. Duval (DSAF) et le Directeur général des Petits Chaperons Rouges.
- **Organisation d'un atelier à la parentalité** : les petits chaperons rouges ont proposé un atelier « L'enfant et les nouvelles technologies » sur le site de Ségur le 10 avril 2018. Ce premier atelier a recueilli les avis très favorables (tant sur le contenu que sur la forme) des 55 agents présents.

C'était le 29 octobre 2018

### La crèche Ségur-Fontenoy souffle sa première bougie !

La crèche Ségur-Fontenoy a soufflé sa première bougie lors de son inauguration officielle, le 3 octobre 2018 par M. Duval, Directeur des services administratifs et financiers du Premier ministre et le directeur général des Petits Chaperons Rouges.

À l'occasion de cet anniversaire, et au regard du bilan très positif de cette année, Serge Duval a félicité Mme Pauline DAVID, directrice de la crèche, et son équipe pour la prestation de qualité offerte aux familles.

Celles-ci ont d'ailleurs reconnu cette qualité au travers d'une enquête de satisfaction en accordant un niveau d'appréciation général exceptionnel avec un taux de 93.7%.

La crèche Ségur-Fontenoy est en tête du classement des 400 crèches gérées par les Petits Chaperons Rouges.

### La salle de sport

La salle de sport a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> février 2018. Au 31 décembre 2018, 230 agents étaient inscrits.

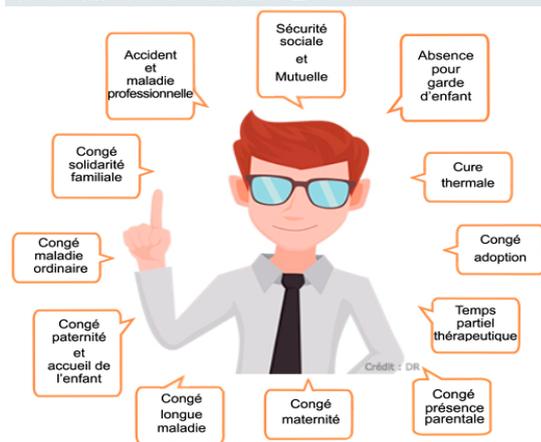
Deux manifestations ont eu lieu au cours de l'année. Un tournoi de tirs au but le 26 juin 2018, dans le cadre de la coupe du monde de football, a rassemblé 180 agents. Le 24 septembre 2018, une centaine d'agents du site Ségur ont participé à l'opération « balance in body » (bilan personnel sur le poids et recommandations d'exercices personnalisés).

### La gestion des absences pour raison médicale :

| Congés maladie ordinaire | Nombre de dossiers présentés en comité médical/commission de réforme | Nombre d'accidents de service/travail/trajet |
|--------------------------|--|--|
| 1 320 arrêts             | 22 réunions annuelles/ 177 dossiers                                  | 73 dossiers instruits                        |

La section de l'action sociale a eu en charge la mise en œuvre du rétablissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du jour de carence dans le cadre des arrêts de maladie ordinaire. Ce dispositif a généré 1007 actes directement injectés dans l'outil de pré liquidation RenoIRH.

C'était le 14 mars 2018



### Nouvelles rubriques dédiées : maladie - congés liés à la famille - accident

Présentée sous forme de fiches pratiques, une information simple et claire a été mise en ligne (jour de carence et règles relatives aux congés maladie, démarches en matière de couverture sociale...).

La rubrique "Congés liés à la famille" présente, sur le même principe, les droits et démarches en matière de congés maternité, paternité, adoption, solidarité

familiale ou d'autorisation d'absence pour garde d'enfant.

## 4.2 Les pensions-retraites

### Départs à la retraite et maintien en activité

En 2018, 69 agents titulaires et 5 agents contractuels ont demandé leur admission à la retraite ; 5 agents ont bénéficié d'un recul de limite d'âge ou d'une prolongation d'activité.

En outre, la section des pensions a répondu à 675 demandes de renseignements de la part d'agents ou d'anciens agents des services du Premier ministre ; 179 agents ont été reçus en entretien individuel.

### Le compte individuel de retraite

La déclaration annuelle de janvier 2018 destinée à alimenter les comptes individuels de retraite, faite pour la première fois via RenoIRH, s'est très bien déroulée avec moins de 0,4 % de rejets.

La mise en service de l'Espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) en janvier 2018, permet aux agents de vérifier leur compte individuel de retraite et de demander une correction en ligne. Ils peuvent également effectuer des simulations pour connaître le montant de leur retraite et la surcote éventuelle à partir de leur espace personnel.

Cette année, le Service des retraites de l'Etat a mené la campagne sur le droit à l'information retraite par mail, en invitant les agents des classes d'âge concernés à aller chercher leur document sur le site « info-retraite ».

En 2018, 819 comptes individuels de retraite ont fait l'objet d'une mise à jour manuelle par l'équipe de la section des pensions et retraite.

### 4.3 La formation

Les actions de formation réalisées à destination des agents des SPM se sont inscrites à plus de 80% dans les priorités du plan de formation 2018 qui étaient notamment axées sur :

- la diffusion d'une culture managériale commune en rendant obligatoire une formation pour tout primo-encadrant et tout cadre en proposant des modules adaptés aux besoins des managers tout au long de leur parcours professionnel ;
- le développement des formations et certification des compétences numériques pour tous les agents et pour les métiers numériques et SIC ;
- la formation des cadres aux enjeux de l'égalité professionnelle, de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- l'accompagner les agents dans leur parcours professionnel.

#### Les chiffres clés de la formation

Le coût de la formation intègre l'ensemble des coûts pédagogiques, et notamment la rémunération des prestataires.

|   | 2017  | 2018  |
|---|---|---|
| Dépenses pédagogiques   | 808 233 €   | <b>868 915 €</b>  |
| Nombre d'actions de formation   | 2 188<br>(1 295 cat A - 497 cat B - 396 cat C)    | <b>2 371</b><br>(1193 cat A - 626 cat B - 552 cat C)            |
| Nombre de jours de formation  | 7 399   | <b>7 958</b>  |
| Nombre de conventions de stages pour l'accueil d'étudiants            | 99<br>(77 gratifiées pour un montant de 165 804€) | <b>139</b><br>(dont 91 gratifiées pour un montant de 236 992 €) |
| Taux de satisfaction des stagiaires pour les formations collectives * | 75%<br>(très satisfaits)                          | <b>76%</b><br>(très satisfaits)                                 |

\* Taux de « très satisfaits »

Les formations au management et aux ressources humaines représentent 24% du nombre d'action et 8% du nombre de jours de formation en 2018.

| Type                     | 2016       | 2017       | 2018 |
|--------------------------|------------|------------|------|
| Nombre d'actions         | <b>340</b> | <b>388</b> | 342  |
| Nombre de jours          | <b>704</b> | <b>611</b> | 693  |
| Nombre de jours / action | <b>2</b>   | <b>1,6</b> | 2    |

## Les conventions d'apprentissage

Le bureau de la formation a pris en charge les coûts de formation de 77 apprentis (dont 32 pour la rentrée scolaire 2018-2019) pour un coût de 274 579 €. On constate une augmentation de la proportion d'apprentis préparant un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat soit 84,5% pour l'année 2018.

| Année de recrutement | diplôme dont le niveau est = ou supérieur au baccalauréat | diplôme de niveau inférieur au baccalauréat |
|----------------------|---|---|
| 2015                 | <b>62,5%</b>  | 37,5%                                       |
| 2016                 | 74%   | 26%   |
| 2017                 | 82,80%  | 17,2%                                       |
| 2018                 | <b>84,40%</b>   | 15,60%                                      |

# 5. La feuille de route de la DSAF

---

## 5.1 Le dispositif de parrainage

**Le dispositif de parrainage, lancé au début du mois de juin 2018, a été un succès. L'objectif était d'accompagner pendant 3 mois tout nouvel arrivant à la DSAF de catégorie A.**

Sur la base du volontariat, le parrain / la marraine est un « référent » bienveillant s'appuyant sur son expérience et ses connaissances pour :

- faire découvrir les spécificités de la DSAF et la diversité des SPM ;
- apporter un autre regard professionnel sans lien hiérarchique ;
- donner si besoin des conseils pratiques, hors périmètre métier.

Un appel à volontariat a permis de rapidement constituer un vivier de 11 parrains et 7 marraines pour un démarrage effectif du dispositif début juin 2018.

Au 31 décembre - 19 parrainages avaient été lancés.

Chaque fin de parrainage a fait l'objet d'une évaluation du nouvel agent et de son parrain ou marraine. La synthèse de ces évaluations donne le constat suivant :

- ▶ un dispositif jugé unanimement utile et pertinent ;
- ▶ un dispositif qui permet en plus de l'accueil au sein du service du nouvel agent :
  - d'établir une relation privilégiée et facilitante pour l'intégration du nouvel arrivant ;
  - d'élargir plus rapidement les relations de travail par un partage des connaissances avec un impact positif pour le filleul mais aussi pour le parrain ;
  - d'évoquer des situations et des expériences professionnelles - source d'enrichissement mutuel ;
  - d'aborder des sujets divers en fonction des profils et des points d'affinité de chacun.

En conclusion, ce dispositif de parrainage est a minima un accélérateur de convivialité apprécié et bénéfique pour tous s'inscrivant pleinement dans la valeur de la DSAF auquel il est associé « le collectif ».

Il a été décidé de la pérenniser en 2019 en élargissant ses bénéficiaires aux agents de catégorie B et C.

## 5.2 Les valeurs de la DSAF

La Feuille de route 2016-2018 de la DSAF prévoit de réaffirmer la charte des valeurs de la DSAF. A ce titre une campagne de communication a été mise en oeuvre afin de partager quatre valeurs clefs qui orientent son action : le sens du service, l'adaptabilité, l'exemplarité et le collectif.

Cette campagne a été élaborée dans le cadre du comité de suivi de l'Axe 5 de la Feuille de route, groupe qui rassemble des cadres intermédiaires représentatifs des différents métiers de la DSAF.

Ce comité de suivi s'est notamment appuyé sur les résultats du sondage en ligne administré au printemps 2017 auprès de l'ensemble des agents de la DSAF.

Les actions suivantes se sont succédé en 2018 :

- pose d'affiches dans les salles de réunion et dans certains espaces de passage de la DSAF (affiches façonnées dans un établissement et service d'aide par le travail) ;
- possibilité donnée aux agents de choisir des affichettes pour leur bureau (imprimées par le pôle graphisme-fabrication) ;
- diffusion de vidéos sur les écrans ;
- mention des valeurs dans les documents de référence ou de présentation de la DSAF, tel que le rapport d'activité 2017.

# PARTAGEONS NOS VALEURS

Collectif, exemplarité, adaptabilité, sens du service.



DIALOGUER POUR AVANCER



TRAVAILLER À L'UNISSON



LE PREMIER SOUTIEN DU PREMIER MINISTRE



TOUS PRÉSENTS AU BON MOMENT



TOUS ÉCO RESPONSABLES



TOUT DONNER, SAUF NOS DONNÉES



NOS SAVOIR-FAIRE SAVENT TOUT FAIRE



ACCOMPAGNER NOS TERRITOIRES



UNE DIRECTION CONNECTÉE



SERVICE TOUT COMPRIS



L'ACCOMPAGNEMENT EN FORFAIT ILLIMITÉ



AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT



# 6. Les moyens humains et budgétaires

## 6.1 Les moyens humains de la DSAF

Le tableau ci-après rend compte des effectifs physiques de la DSAF au 31/12/2018. Pour un décompte en équivalents temps plein travaillé (ETPT), le lecteur se reportera au volet budgétaire de la présente section :

|  |            |
|--|------------|
| <b>Direction et fonctions transverses</b>                                      | <b>23</b>  |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>mission d'appui au pilotage</i>   | 13         |
| <b>Sous-direction des ressources humaines (SDRH)</b>                           | <b>81</b>  |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>bureau de la gestion des politiques de RH et des parcours pro.</i>        | 10         |
| • <i>bureau de la gestion des contractuels</i>                                 | 11         |
| • <i>bureau de la gestion des personnels titulaires</i>                        | 16         |
| • <i>bureau de la formation et de l'action sociale</i>                         | 22         |
| • <i>bureau des affaires contentieuses</i>                                     | 11         |
| • <i>mission RenoïRH</i>   | 6          |
| <b>Sous-direction de la programmation et des affaires financières (SDPAFI)</b> | <b>96</b>  |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>bureau du budget</i>  | 12         |
| • <i>bureau de la gestion financière et des déplacements</i>                   | 17         |
| • <i>bureau des achats ministériels</i>  | 30         |
| • <i>centre de services partagés financiers</i>                                | 23         |
| • <i>mission des systèmes d'information financiers de l'Etat</i>               | 9          |
| <b>Sous-direction du pilotage des services déconcentrés (DSAF)</b>             | <b>36</b>  |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>bureau de la coordination, de l'animation et de la modernisation</i>      | 9          |
| • <i>bureau de la gestion des emplois déconcentrés</i>                         | 13         |
| • <i>bureau du budget et des moyens mutualisés</i>                             | 9          |
| <b>Division du patrimoine et de la logistique (DPL)</b>                        | <b>220</b> |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>bureau de l'exploitation Ségur-Fontenoy</i>                               | 12         |
| • <i>bureau de l'exploitation des sites de Maignon</i>                         | 44         |
| • <i>bureau de la politique immobilière</i>                                    | 22         |
| • <i>bureau des moyens généraux</i>  | 21         |
| • <i>bureau du transport automobile</i>  | 83         |
| • <i>pôle graphisme, fabrication, déplacements et image</i>                    | 18         |
| • <i>bureau d'appui au pilotage des ressources</i>                             | 9          |
| <b>Division des systèmes d'information (DSI)</b>                               | <b>88</b>  |
| <i>dont :</i>  |            |
| • <i>bureau de l'urbanisation et des projets métiers</i>                       | 14         |
| • <i>bureau de l'intégration et des opérations</i>                             | 45         |
| • <i>standard</i>  | 13         |
| <b>Centre de documentation</b>   | <b>14</b>  |
| <b>Service médical</b>   | <b>5</b>   |
| <b>Total des effectifs</b>   | <b>563</b> |

## 6.2 Les moyens budgétaires de la DSAF au niveau central

Les crédits portés par la DSAF sont inscrits en loi de finances sur l'action 10 « Soutien » du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental ». En gestion, ces crédits sont inscrits sur les budgets opérationnels de programme (BOP) « Soutien » et « Ségur » du même programme. Le responsable de ces deux BOP est le directeur des services administratifs et financiers des services du Premier ministre.

Hors titre 2, ces crédits ont vocation à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement des services soutenus dans le périmètre (cabinets, secrétariat général du Gouvernement, DSAF, instances rattachées aux services du Premier ministre, etc.) ainsi que les coûts liés à l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy. L'action 10 comprend également des crédits d'intervention, pour financer notamment des subventions accordées par la DILCRAH.

S'agissant des effectifs et des dépenses de rémunération, les dotations et consommations présentées ci-après ne concernent que la DSAF *stricto sensu* et non les entités soutenues (même lorsque la masse salariale de celles-ci s'impute sur le BOP « Soutien »).

La DSAF dispose également de crédits sur le programme 723 « Opérations immobilières nationales et des administrations centrales ». Ces crédits ne peuvent être mobilisés que pour les dépenses liées au patrimoine immobilier de l'État.

### La dotation 2018

#### Programme 129 « Coordination du travail gouvernemental »

La dotation 2018 inscrite en loi de finances initiale (LFI) pour la DSAF hors dépenses d'intervention s'élevait à :

- 41,9 M€ en titre 2 (dépenses de personnel), pour un plafond de 592 équivalents temps pleins travaillés (ETPT) ;
- 50,2 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 76,5 M€ en crédits de paiement (CP) hors titre 2 et dépenses d'intervention, dont 9,2 M€ en AE et 38,7 M€ en CP au titre de l'opération Ségur-Fontenoy.

#### Programme 723 « Opérations immobilières nationales et des administrations centrales »

Le programme 723 regroupe, depuis 2017, les dotations relatives à l'entretien du propriétaire et celles issues des cessions de biens immobiliers qui concourent à des opérations immobilières lourdes et structurantes.

En 2018, les mises à disposition du BOP des services du Premier ministre se sont élevées à 75,1 M€ en AE et 66 M€ en CP. Elles comprennent :

- 71 M€ AE et 63 M€ CP au titre des projets immobiliers structurants ;
- 4,1 M€ en AE et 3 M€ en CP au titre de l'entretien du propriétaire.

Les crédits de la DSAF au sein de ce BOP se sont élevés pour 2018 à 68,7 M€ en AE et 64,4 M€ en CP. Ils comprennent :

- 67,5 M€ AE et 63 M€ CP au titre des projets immobiliers structurants ;
- 1,2 M€ en AE et 1,5 M€ en CP au titre de l'entretien du propriétaire.

### Les crédits consommés

#### *Programme 129 « Coordination du travail gouvernemental »*

Sur le titre 2, 563 ETPT ont été consommés, pour 43,9 M€ de masse salariale. Ce niveau d'exécution a été couvert par la ressource du BOP Soutien.

Hors titre 2, les dépenses constatées dans le périmètre de la DSAF (action 10 du programme 129 hors dépenses d'intervention) se sont élevées à 50,8 M€ en AE et 48,8 M€ en CP sur le BOP « Soutien » et se répartissent en dépenses de fonctionnement (49 M€ en AE et 45,5 M€ en CP) et en dépenses d'investissement (1,8 M€ en AE et 3,3 M€ en CP).

Les principaux postes de dépenses du BOP Soutien :

| Poste de dépense  | Montant de la dépense<br>(CP, en M€) |             |
|---|--------------------------------------|-------------|
|   | 2017                                 | 2018        |
| Dépenses immobilières / coûts d'occupation T3   | 23,6                                 | 18,7        |
| Fonctionnement courant logistique et dépenses automobiles   | 6,1                                  | 4,4         |
| Frais de représentation et frais de déplacements (dont vols ETEC)                                       | 5,9                                  | 7           |
| Dépenses informatiques et de télécommunications   | 8,2                                  | 9,7         |
| Action sociale, formation, gratifications de stagiaires, frais de justice, accompagnement à la mobilité | 3,5                                  | 4           |
| Dispositif d'accompagnement et de formation des cadres dirigeants                                       | 0,5                                  | 0,5         |
| Etudes, séminaires, communication et autres dépenses  | 0,3                                  | 1,3         |
| Investissements immobiliers et logistiques  | 1,3                                  | 3           |
| Investissements informatiques   | 1,2                                  | 0,2         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>50,6</b>                          | <b>48,8</b> |

Les coûts immobiliers et les frais liés aux locaux, hors dépenses d'investissement qui représentent en 2018 38,3 % des dépenses totales, sont constitués à hauteur de 12,4 M€ de loyers et taxes associés et de 5,4 M€ de coûts d'occupation, tels que les fluides, le nettoyage des locaux, les prestations d'accueil et de gardiennage, l'entretien et la maintenance des locaux, espaces verts et équipements.

L'exécution 2018 sur le BOP « Soutien » se caractérise par une forte baisse des dépenses immobilières et de fonctionnement courant logistique. Cette diminution est la conséquence de la libération de nombreux sites historiques dans le cadre de l'installation au sein de l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy. Cette baisse est compensée par une augmentation d'un niveau équivalent de ces mêmes postes de dépenses sur le BOP « Ségur ».

S'agissant des dépenses liées à l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy (BOP « Ségur »), leur montant s'est élevé à 10,6 M€ en AE et 38,2 M€ en CP. Ces dépenses se répartissent comme suit :

| Poste de dépense                                     | Montant de la dépense |             |
|--|-----------------------|-------------|
|  | (CP, en M€)           |             |
|  | 2017                  | 2018        |
| Loyers   | 15,9                  | 23,6        |
| Travaux  | 4,9                   | 0           |
| Fonctionnement logistique                            | 2,2                   | 4,3         |
| Dépenses informatiques et de télécommunications      | 0,9                   | 1           |
| Etudes, séminaires, communication et autres dépenses | 1,9                   | 1,1         |
| Fonctionnement du centre de documentation            | 0                     | 1,8         |
| Action sociale                                       | 0                     | 0,5         |
| Coûts projet logistiques                             | 5,1                   | 0,8         |
| Coûts projet informatiques                           | 5,4                   | 5,1         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>36,3</b>           | <b>38,2</b> |

L'année 2018 est caractérisée par la première année complète de fonctionnement de l'ensemble immobilier Ségur-Fontenoy. Les coûts relatifs à la partie logistique du projet diminuent fortement tandis que les projets informatiques restent élevés. Ce niveau élevé s'explique principalement par le projet d'installation du nouveau « *data center* ».

#### *Programme 723 « Opérations immobilières nationales et des administrations centrales »*

La consommation du BOP des services du Premier ministre en 2018 est de 71,4 M€ en AE et 65,2 M€ en CP, soit 95% des AE et 99 % des CP. Cette sous-consommation provient du report sur 2019 d'une partie des travaux prévus sur le nouveau bâtiment du Groupement interministériel de contrôle (cf. *infra*).

La consommation de la DSAF en 2018 est de 68,7 M€ en AE et 63,8 M€ en CP, soit 100 % des AE et 99 % des CP.

Les dépenses d'entretien du propriétaire se sont élevées à 1,1 M€ en AE et 1 M€ en CP, soit un niveau comparable à celui de 2017.

Les dépenses d'opérations immobilières structurantes (achat, gros entretien et réhabilitation) se sont élevées à 65,7 M€ en AE et 62,8 M€ en CP.

Les principales opérations réalisées en 2018 concernent :

- l'achat d'un bâtiment à proximité de Paris pour faire face à l'accroissement de l'activité dévolue au Groupement interministériel de contrôle (GIC) ;
- les travaux de mise aux normes et la réfection des hôtels particuliers du périmètre (hôtel de Clermont, hôtel de Rothelin-Charolais) ;
- les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## 6.2 Les moyens budgétaires de la DSAF au niveau déconcentré

Les moyens de fonctionnement des régions ont été, pour l'année 2018, de 476,5 M€ (total des CP exécutés sur le programme par les BOP régionaux, hors crédits dédiés aux programmes investissement d'avenir et BOP central). Ces moyens ont été répartis dans les régions lors des dialogues de gestion conduits en fin d'année 2017 pour l'année 2018.

Les échanges nombreux avec les responsables de BOP tout au long de l'année a permis de terminer l'année dans de bonnes conditions et d'optimiser localement les moyens disponibles. Au 31/12/2018, le taux d'exécution des crédits de paiement s'élève à 98,2 % des crédits ouverts et disponibles (contre 98,8 % en 2017).

DSAF



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**Direction des services administratifs  
et financiers du Premier ministre**

